

## Programmation contrat de ville 2020

SG -2020



# Contrat de Ville 2015-2022

## Quartier de la RESIDENCE à CHAUNY

### PROGRAMMATION 2020



# Contenu

<b><u>PÉRIMÈTRE DU QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE « LA RESIDENCE »</u></b>	<b>3</b>
<b><u>LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2020</u></b>	<b>4</b>
<b><u>PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCES ET RECIPROQUES</u></b>	<b>5</b>
<b><u>1) PROGRAMMATION FINANCIERE</u></b>	<b>6</b>
<b><u>2) SYNTHESE DES PROJETS DES OPERATEURS</u></b>	<b>8</b>
<b><u>2.1 LE PILIER "COHESION SOCIALE"</u></b>	<b>8</b>
<i><u>Les familles de l'Aisne- Parcours de parentalité</u></i>	9
<i><u>Ville de CHAUNY- Apprentissage du français</u></i>	11
<i><u>Ville de CHAUNY- Permanence d'écoute et de soutien aux familles</u></i>	12
<i><u>Archipop- Mémoire des quartiers- Mémoires des villes</u></i>	13
<i><u>Association petits et gros mots- Ma vie, mon quartier, notre œuvre</u></i>	15
<i><u>Conseil Citoyen- Aide aux devoirs</u></i>	16
<i><u>Centre Social ( Loisirs et culture)- Animation de proximité</u></i>	18
<i><u>Artothèque de l'Aisne- L'artothèque de l'Aisne dans les quartiers</u></i>	20
<i><u>Maison des jeunes et de la culture- Le panier des 4 saisons</u></i>	22
<i><u>Les concerts de poche- Tous en chœur</u></i>	24
<i><u>COVIC- Formation musicale pour la mise en place d'un mini orchestre</u></i>	27
<i><u>La Ligue de l'Enseignement- Les rencontres culturelles</u></i>	28
<i><u>Réseau CANOPE- Fablab le numérique à CHAUNY</u></i>	29
<i><u>Conseil Citoyen - FEM'S</u></i>	31
<i><u>ANPS - Accès et accompagnement personnalisé aux soins et à la santé</u></i>	32
<i><u>Lycées publics de CHAUNY- Point Ecoute</u></i>	34
<i><u>France Victimes- Point d'accès aux droits</u></i>	35
<b><u>2-2 LE PILIER « EMPLOI, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »</u></b>	<b>36</b>
<i><u>MEF- Plate forme mobilité</u></i>	37
<i><u>CFP02- Mobilisé pour mon insertion professionnelle</u></i>	40
<i><u>Pass à l'acte- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers</u></i>	43
<i><u>OSC- Le numérique et l'emploi</u></i>	45
<i><u>Positive Planet- Quartiers d'avenir</u></i>	47
<b><u>2-3- LE PILIER « HABITAT ET CADRE DE VIE »</u></b>	<b>50</b>
<i><u>Association Eco&amp; Logique- J'apprends dans mon logement</u></i>	51
<i><u>Conseil Citoyen- Fleurissements des immeubles</u></i>	52
<b><u>3) NOS QUARTIERS D'ETE</u></b>	<b>53</b>

Le dispositif « Nos Quartiers d'Été » est un dispositif de la Région Hauts-de-France permettant de soutenir des projets d'animation sociale et culturelle des quartiers durant la période estivale du 27 juin au 6 septembre 2020. Les projets « Nos Quartiers d'Été » permettent d'accompagner des dynamiques collectives et participatives dans les territoires en politique de la ville. Ils reposeront sur des dynamiques inter-partenariales (Associations, habitants, collectivités, entreprises, etc...) et pourront se développer en actions inter-quartiers. Le Conseil Citoyen de CHAUNY a répondu à l'appel à projet et propose une action intitulée « La Résidence prend ses quartiers d'été 2020. Elle aura lieu le samedi 4 juillet 2020.

# Périmètre du Quartier Politique de la Ville « LA RESIDENCE »



Département : Aisne  
Commune : Chauny  
CC Chauny Tergnier  
Quartier : Quartier De La Résidence



Source : BD ORTHO@IGN - CGET

1:4 660

Ce périmètre concerne : Square des Linières – Boulevard de Bad Köstritz (Immeubles Oise, Escaut et Aisne) – Rue Pablo Casals (du n°6 au n°8 – du n°13 au n°19 – Immeubles Berry, Flandres et Poitou) – Rue Salvador Allendé (du n°1 au n°15) – Rue Robert Schuman – Rue Albert Einstein – Allée des Marguerites – Allée des Glycines – Square des Anciens Combattants – Avenue Henry Dunant (côté pair) – Rue du Docteur Torchaussée – Rue Léo Lagrange – Rue Armand Guillot – Rue Aimé Carpentier – Rue Léon Blum.

# LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2020

3 axes majeurs d'intervention :

- **Le pilier « cohésion sociale » :**

- Axe stratégique : « Education, sport et Culture »

- Soutien à la parentalité
- Réaffirmer la place de l'Ecole de la République
- Favoriser l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives
- Eduquer et sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

- Axe stratégique « Santé »

- Faire de la santé un facteur de bien être
- Promouvoir la santé en travaillant sur l'hygiène de vie au quotidien
- Lutter contre les conduites addictives

- Axe stratégique « Lutter contre les discriminations pour l'accès aux droits»

- Favoriser l'accès au droit

- **Le pilier « emploi, développement économique »**

- Axe stratégique : « Emploi et développement économique »

- Améliorer l'accès des jeunes à l'emploi
- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers
- Se mobiliser pour créer les conditions d'un développement économique dans et pour les quartiers
- Favoriser l'accès au droit et à l'engagement civique par l'offre des missions d'intérêt général aux jeunes (16/25 ans)

- **Le pilier « habitat - cadre de vie » :**

- Axe stratégique : « Habitat et cadre de vie »

- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Favoriser et soutenir les dynamiques et les initiatives des habitants

# PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCES ET RECIPROQUES

## *Priorités rénovées :*

- **Le pilier « cohésion sociale » :**

- Promouvoir la santé en travaillant sur la santé au quotidien en particulierité en direction des familles.
- Lutter contre les conduites addictives chez les publics à risque
- A partir d'un état des lieux indispensables, mettre en place le dispositif et/ou les actions adaptées de lutte contre les discriminations, en particulierité celles liées à l'origine et au genre.

- **Le pilier « emploi, développement économique »**

- Poursuivre et développer les aides à la mobilité en vue d'améliorer l'accès à la formation et à l'emploi, en particulierité en direction des jeunes et des femmes.
- S'attaquer aux freins à la formation et à l'emploi (illettrisme, illettrisme, savoir-être ....), en particulierité en direction des jeunes et des femmes.

- **Le pilier « habitat - cadre de vie » :**

- Prévenir des phénomènes de « vase clos » en favorisant la mixité sociale par la maîtrise du peuplement.
- Favoriser le mieux vivre ensemble par la création, le confortement et la mise en œuvre de dispositifs de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

# 1) Programmation financière 2020

Le Contrat de Ville de CHAUNY comporte 24 actions. Elles sont portées majoritairement par les associations, par la Ville de CHAUNY et par un établissement scolaire.

N° Action	Première fois / Reconstruction	OPERATIONS	PORTEURS	TERRITOIRE	COUT DE L'ACTION	ETAT (CGET) 2020	CONSEIL REGIONAL	CA-CTLF	VILLES		Chauny fonds propres	BAILLEURS SOCIAUX	CAF	autres
									Chauny	Tergnier La Fère				
					518 283 €	83 550 €	23 745 €	64 350 €	24 450 €	10 370 €	15 000 €	25 750 €	9 950 €	258 118 €
<b>EMPLOI ET DEVELOPEMENT ECONOMIQUE</b>				<b>5</b>	<b>205 906 €</b>	<b>27 500 €</b>	<b>9 500 €</b>	<b>33 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>135 606 €</b>
1	R	Plateforme mobilité	M.E.F. DU PAYS CHAUNOIS	Chauny Tergnier La Fère	120 549 €	11 000 €		14 500 €						95 049 €
2	R	Mobilisé pour mon insertion professionnelle	CFP 02	Chauny	25 100 €	7 000 €		4 800 €						13 300 €
3	R	Renforcer l'accès à l'emploi dans les QPV	COMPAGNIE PASS' A L'ACTE	Chauny Tergnier	18 464 €	3 000 €	4 500 €	5 500 €						5 464 €
4	R	Le numérique et l'emploi	OFFICE SOCIO-CULTUREL	Chauny	20 167 €	3 500 €	5 000 €	6 500 €						5 167 €
5	R	Quartiers d'Avenir	POSITIVE PLANETE	Chauny Tergnier La Fère	21 626 €	3 000 €		2 000 €						16 626 €
<b>EDUCATION SPORT CULTURE</b>				<b>13</b>	<b>224 775 €</b>	<b>38 050 €</b>	<b>6 245 €</b>	<b>26 550 €</b>	<b>11 950 €</b>	<b>6 370 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>5 350 €</b>	<b>101 260 €</b>
6	R	CTLF Parcours de parentalité	FAMILLES DE L'AISNE	Chauny Tergnier La Fère	30 380 €	6 000 €		1 500 €	3 000 €	2 770 €			5 350 €	11 760 €
7	R	Aide aux devoirs	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	7 750 €	1 000 €			1 000 €			3 000 €		2 750 €
8	R	Apprentissage du Français	VILLE DE CHAUNY	Chauny	10 000 €	1 000 €					9 000 €			
9	R	Animations de Proximité	LOISIRS ET CULTURE	Chauny La Fère	25 545 €	4 000 €		3 750 €	1 000 €	2 600 €				14 195 €
10	R	Mémoire des quartiers ; mémoires des villes	ARCHIPOP	Chauny Tergnier	24 400 €	4 000 €	2 245 €	5 000 €						13 155 €
11	R	Ma vie, mon	PETITS GROS	Chauny	4 100 €	2 000 €		800 €	900 €					400 €

		quartier, notre œuvre	MOTS, ATELIERS D'ECRITURE PARTOUT POUR TOUS											
12	R	L'Artothèque de l'Aisne dans les quartiers	ARTOTHEQUE DE L' AISNE	Chauny Tergnier La Fère	5 150 €	1 500 €		1 500 €					2 150 €	
13	R	Le panier des 4 Saisons (panier culturel solidaire)	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Chauny	21 400 €	4 000 €		2 000 €	2 000 €				13 400 €	
14	R	Tous en Chœur !	CONCERTS DE POCHE	Chauny Tergnier La Fère	38 700 €	5 000 €	3 000 €	2 000 €				7 000 €	21 700 €	
15	R	Formation musicale pour mini-orchestre et chorale	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	9 200 €	1 000 €			500 €			4 000 €	3 700 €	
16	R	Les rencontres culturelles	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Chauny La Fère	32 050 €	4 000 €		10 000 €		1 000 €			14 050 €	
17	P	Fablab le numérique à Chauny	RESEAU CANOPE	Chauny	6 100 €	2 550 €	1 000 €		2 550 €					
18	R	FEM'S	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	10 000 €	2 000 €			1 000 €			3 000 €	4 000 €	
<b>SANTE</b>				<b>3</b>	<b>47 830 €</b>	<b>12 000 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>3 500 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>13 330 €</b>
19	R	Accès et accompagnement personnalisé aux soins et à la santé	A.N.P.S.	Chauny Tergnier La Fère	34 000 €	10 000 €	8 000 €		4 000 €	2 500 €			9 500 €	
20	R	Point Ecoute	LYCEES PUBLICS DE CHAUNY	Chauny	7 830 €	2 000 €			1 000 €	1 000 €			3 830 €	
21	R	Permanence d'écoute	VILLE DE CHAUNY	Chauny	6 000 €							6 000 €		
<b>ACCES AU DROIT ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b>				<b>1</b>	<b>13 172 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 672 €</b>
22	R	Point d'accès au droit de Chauny / La Fère	France VICTIMES 02	Chauny La Fère	13 172 €	4 000 €		2 500 €	2 500 €	500 €			3 672 €	
<b>CADRE DE VIE</b>				<b>2</b>	<b>26 600 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 750 €</b>	<b>4 600 €</b>	<b>4 250 €</b>
23	R	J'apprends dans mon logement	ASSOCIATION ECO & LOGIQUE	Chauny	24 100 €	2 000 €		2 000 €	4 500 €			6 750 €	4 600 €	4 250 €
24	R	Fleurissement des immeubles	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Chauny	2 500 €				500 €			2 000 €		

## **2) SYNTHÈSE DES FICHES-PROJETS DES OPÉRATEURS**

### **2.1 Le pilier « Cohésion Sociale »**



# PILIER COHESION SOCIALE- Parentalité

## *Les familles de l'Aisne- Parcours de parentalité*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- Tergnier- La Fère

### Description

#### Objectifs de l'action :

Au regard des constats partagés identifiant les difficultés rencontrées par un nombre croissant de familles dans toute leur diversité pour l'exercice de leur fonction de parents et des difficultés à faire valoir leur autorité, il s'agit de concourir en lien avec d'autres acteurs partenaires à leur donner de nouvelles forces pour répondre à leurs problématiques, de participer à donner tout son sens à la famille dans son rôle de transmission des valeurs et de ses obligations dans le cadre défini par la CAF en référence à la charte nationale dans l'intérêt de l'enfant.

Au final, les actions conduisent à faire émerger et valoriser les compétences des parents, dont les enfants sont les premiers bénéficiaires.

Dans la finalité de favoriser la sécurité, l'éducation et le bien-être des enfants, l'objectif global des actions est « d'aider les parents à être parents », de les aider à être les premiers éducateurs de leurs enfants en leur proposant des temps individuels et des temps collectifs animés par des intervenantes expertes dans leurs domaines et leurs capacités à transmettre leurs compétences.

#### Descriptif de l'action:

Pour faire des parents les premiers éducateurs de leurs enfants.

Le parcours de parentalité réunit les actions de l'association de Familles de l'Aisne en faveur du soutien à la parentalité menées sur plusieurs points pour se conclure par le Festival des familles.

Le concept de parcours prend tout son sens en permettant à chacun de participer soit à toutes les actions ou à celles de son choix. Le parcours prend aussi son sens par le déroulement sur des lieux différents en partenariat avec les structures pour conduire en conclusion au Festival des Familles.

Des principes fondamentaux régissent le parcours de parentalité : En référence à la charte des REAAP et au travail mené au quotidien sur le terrain avec nos partenaires institutionnels et associatifs des principes guident nos actions :

1-L'enfant est au cœur du soutien à la parentalité. Il est considéré comme une personne unique, un être relationnel doté de compétences et un sujet de droit, une notion soutenue par la convention internationale des droits de l'enfant.

2-Les parents ont des compétences que nos actions s'attachent à valoriser : ne pas regarder les familles à partir des lacunes qu'elles ont ou des choses inadéquates qu'elles font mais leur porter un regard bienveillant et les aider à être les premiers éducateurs de leurs enfants.

3-Le soutien à la parentalité s'adresse à tous les parents en veillant à la prise en compte de la diversité des structures familiales, des contextes de vie, des formes d'exercice de la fonction parentale.

4-Favoriser la relation entre les parents et dans cet objectif, privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif

4-S'inscrire dans un partenariat aussi large que possible sans se substituer aux dispositifs de droit commun intervenant dans l'appui à la parentalité.

NOUS PLAÇONS CETTE ANNEE NOS ACTIONS SOUS LE SIGNE DE LA NOTION TRES ACTUELLE DE PARENTALITE RESPONSABLE, enrichissant le concept de parentalité positive qui inspire nos travaux. Elle repose sur le fait que l'enfant est un parent en devenir et qu'une fois parents, nous reproduisons des schémas souvent inconscients. Les problèmes d'éducation rencontrés ne se trouvent donc pas toujours directement chez les enfants, mais dans le parcours de jeunesse de leurs propres parents.

#### PRINCIPES DIRECTEURS :

Notre perspective est d'amener les parents à élaborer eux même leur rôle et susciter chez eux le sentiment de responsabilité parentale. Il ne s'agit pas de décliner ce qu'ils devraient être ou faire mais susciter le cheminement à partir de leur représentation et de leur vécu. Responsabiliser les parents revient à les amener à s'interroger sur leur rôle éducatif, à leur faire prendre conscience des difficultés et des conséquences potentielles sur l'avenir de leurs enfants. Notre intervention ne se fonde pas sur une représentation de la «bonne parentalité», un cadre de référence, un modèle de parentalité. Nous veillons à ne pas imposer une normalité de « l'être parent ». La primauté est donnée aux perspectives des parents. La fonction parentale est maintenant perçue comme une dynamique d'acquisition de compétences et d'une capacité à « être parent ». La prise en charge d'un enfant n'est plus considérée comme évidente. Conscient de la difficulté de la tâche, les parents deviennent demandeurs d'espaces de réflexion. Donnant ainsi toute la légitimité à nos actions.

LES ACTIONS : elles sont individuelles, collectives, publiques et s'inscrivent dans le cadre des principes fondamentaux énoncés. Sur le principe de l'itinérance, elles se déroulent cette année sur plusieurs lieux, sur chacun des trois territoires, permettant un meilleur maillage et favorisant la mixité du public. Elles font largement appel aux partenariats. Au final, les ateliers collectifs conduisent à faire émerger et valoriser les compétences des parents, et de les aider à être les premiers éducateurs de leurs enfants, premiers bénéficiaires des actions.

## CHAUNY, TERGNIER, LA FERRE, PARCOURS DE PARENTLITE

A Chauny, les lieux possibles de réalisation des ateliers collectifs : ils seront définis en commun avec la Ville de Chauny représentée par Mme Séverine Guyot référent politique de la Ville : centre social de Chauny, centre de loisirs, Maison petite enfance, école des Linières, Conseil Citoyen, centre social, Espace Béarn, ALSH...

### SOMMAIRE DES ACTIONS.

1. CHAUNY, TERGNIER et LA FERRE : Accueil individuel par la référente parentalité de l'association pour une Ecoute bienveillante, évaluer la situation, permettre la verbalisation des sentiments, proposer une orientation adaptée et favoriser l'accès aux droits.

2. CHAUNY, TERGNIER et LA FERRE, Groupe d'échanges entre parents, la « Pause des parents » : temps d'échanges, de ressources pour les parents, animés par la référente parentalité familles de l'Aisne. 4 ateliers.

3. CHAUNY, Ateliers charge mentale gérer son temps parental et éviter le burn-out. 3 ateliers animés par Delphine Berque, Sarah Berthonneau, accompagnante en parentalité.

4. TERGNIER, Ateliers Sophrologie et parentalité : être acteur de l'harmonie familiale. 3 ateliers animés par Delphine Berque, sophrologue et formatrice

5. CHAUNY, TERGNIER et LA FERRE, Ateliers ciné discussion, pour développer les échanges de manière attractive sur un thème lié à la vie de famille et l'éducation, 4 ateliers par ville, animés par Sarah Berthonneau accompagnante en parentalité.

6. CHAUNY et TERGNIER, Ateliers JE POSITIV', pour une communication efficace et bienveillante entre parents et enfants. 3 ateliers par ville animés par Elodie Lanez, du Pôle prévention de Aid'Aisne.

7. LA FERRE, Café des parents, prendre appui sur les écoles pour faire connaître nos actions et promouvoir les relations parents école. Avec le soutien de l'Education Nationale, 2 séances animés par Gwladys Kowalski référente parentalité et 2 séances animées par Clara Maunier, psychologue.

8. CHAUNY, Festival des familles, organisé par familles de l'Aisne en partenariat avec la Ville de Chauny, et des acteurs locaux, 3 journées événementielles itinérantes pour les familles et les professionnels.

9. TERGNIER, Festival des familles les 15 et 16 mai, organisé conjointement par le centre social Au Fil de l'eau qui porte administrativement le projet et par Familles de l'Aisne.

## Indicateurs

Adéquation des objectifs aux besoins des familles et à leurs attentes.

Questionnaires d'auto évaluation.

### INDICATEURS QUANTITATIFS.

- Nombre de participants aux activités.
- Nombre d'ateliers menés.

### INDICATEURS QUALITATIFS

- Assiduité des participants.
- Implication des participants et participation active.
- Evaluation sur questionnaire de satisfaction des participants.
- Observation des modifications de comportements.
- Qualité des partenariats.
- Evaluation sur questionnaire de satisfaction des partenaires.

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	autres matières et fournitures		500,00 €
Autres services extérieurs	rémunérations intermédiaires et honoraires		7500,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacement et frais de mission		5710,00 €
Charges de personnel	rémunérations des personnels		12980,00 €
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles		1190,00
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		2500,00
		<b>TOTAL</b>	30 380,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	14760,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de CHAUNY	5500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de TERGNIER	2770,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de LA FERRE	500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI- CActif	1500,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	CAF	5350,00
		<b>TOTAL</b>	30 380,00 €

# PILIER COHESION SOCIALE- Education

## Ville de CHAUNY- Apprentissage du français

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Apprendre à s'exprimer oralement en français dans une relation duelle en groupe
- Utiliser et produire de l'écrit sous formes variées pour maîtriser différentes situations personnelles, familiales et sociales
- Se repérer dans son environnement et utiliser les services publics

#### Description de l'action :

- Mise en place d'un atelier deux fois par semaine les Mardis et Jeudis de 13h30 à 17h00 par un professionnel de l'association ADFormation de St-Quentin à l'Espace Associatif.

### Indicateurs

- Nombre de bénéficiaires sur l'année
- Taux de présence
- Nouveaux apprenants
- Taux de remplissage

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services et matières et fournitures		300,00
Autres services extérieurs	rémunérations intermédiaires et honoraires		9700,000
		<b>TOTAL</b>	10 000,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	ETAT (CGET)	3000,00
Subventions d'exploitation	Fonds propres	Ville de CHAUNY	7000,00
		<b>TOTAL</b>	10 000,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE- Parentalité

**Ville de CHAUNY- Permanence d'écoute et de soutien aux familles**

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Créer un dispositif d'aide à la parentalité au sein des écoles du premier degré, notamment celles situées en zone prioritaire.
- Soutenir et responsabiliser les parents dans leurs droits et devoirs à l'exercice de leur fonction parentale.
- Instaurer la présence d'une psychologue dans les écoles situées en zone prioritaire, qui œuvra de concert avec la psychologue scolaire dont la zone de compétence est étendue.

#### Description de l'action :

La psychologue assurera une permanence de 2 heures par semaine dans les écoles dont les élèves résident en zone prioritaire. L'intervenante se chargera de faire le lien avec la psychologue scolaire ainsi que les partenaires du secteur (UTAS, Associations, CAF...) Des groupes de paroles pourront être mis en place selon les problématiques. Ils contribueront à instaurer un climat de confiance entre l'intervenante et les parents. En fonction de la disponibilité des parents, une grande souplesse sera assurée pour la prise de rendez-vous. Un rapport d'activité sera établi par la psychologue en fin d'année scolaire. Il est également possible que les parents soient reçus sur rendez-vous à l'extérieur de l'école. La psychologue a comme mission d'orienter les familles vers d'autres structures selon les problématiques rencontrées:

- violence conjugale: CIDFF
- Parentalité: les familles de l'Aisne
- Aspect social: travailleurs sociaux ...

Cette mise en relation tissera un réseau de partenaires œuvrant en direction du quartier prioritaire.

### Indicateurs

- Le nombre de famille touchées
- Le nombre de familles monoparentales
- La typologie des problématiques rencontrées

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Autres services extérieurs	Rémunérations et honoraires		5600,00
		<b>TOTAL</b>	5600,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subvention d'exploitation	Fonds propres	Ville de CHAUNY	5600,00
		<b>TOTAL</b>	5600,00 €

## **PILIER COHESION SOCIALE- Culture**

### ***Archipop- Mémoire des quartiers- Mémoires des villes***

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- Tergnier

#### **Description**

##### **Objectifs de l'action :**

La ville et ses quartiers sont des lieux traversés par les trajectoires individuelles ou collectives de leurs habitants. Ces trajectoires se traduisent par des idées et des actes qui créent du lien social qu'il soit positif ou négatif. A l'échelle de la ville et du quartier c'est une citoyenneté de moins en moins partagée et c'est particulièrement le cas sur les territoires marqués par l'industrialisation. En effet, le lieu de travail est un espace de socialisation dans lequel se crée ces trajectoires communes, collectives et partagées, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à un territoire. Les vécus exprimés par les habitants permettent de mettre en avant des itinéraires d'émigration, d'immigration, d'intégration mais aussi de rejet. Le mixage de récits d'habitants de différentes origines ; immigrés et français venus s'installer et travailler en un lieu, font émerger une pluralité de mémoires qui ont forgé l'identité/les identités du territoire.

- Engager les habitants dans une réflexion sur la mémoire urbaine, sociale et industrielle de leur quartier et de leur ville est un moyen privilégié pour renforcer le lien social . Par cette réflexion, il s'agit alors de donner à comprendre la structure de la ville, son organisation spatiale et urbaine et susciter l'envie de s'engager pour lui donner une autre image et éventuellement prendre part à son renouvellement.

- Valoriser l'histoire/les histoires et la mémoire/les mémoires du quartier permet aux nouvelles générations de porter d'autres regards sur leur environnement social et urbanistique et l'importance qu'il revêt dans leurs orientations de vie que ce soit au niveau personnel et professionnel. Un des objectifs prioritaires de ce projet est la connaissance, la reconnaissance de l'Autre pour promouvoir le vivre ensemble dans les quartiers, et lutter contre les préjugés et contre toutes les formes de discrimination. Il est plus que jamais question de citoyenneté active. Il ne s'agit pas ici de sombrer dans une sorte de naïveté bienveillante mais bien au contraire de prendre en compte toutes les réalités aussi difficiles à vivre soient elles.

- Favoriser l'accès à la connaissance de l'histoire du quartier, sa naissance, son évolution, les enjeux, les transformations, identifier les traces de son passé économique ou industriel et les considérer comme une richesse patrimoniale (matérielle ou immatérielle) et en comprendre les mécanismes de transformation.

##### **Description de l'action :**

**LA CONTINUITÉ DU PROJET AMORCÉE EN 2019**

Les valorisations seront envisagées à partir de la matière collectée, des partenariats noués avec les acteurs locaux et des demandes exprimées par les habitants. Voici quelques exemples de ce qui peut être envisagé :

##### ***JEUNE PUBLIC /TRAJETS***

Une action avec le jeune public en particulier avec un groupe déjà structuré (milieu scolaire ou associatif) pour obtenir la vision qu'ont les enfants de leur quartier. Leur perception est bien entendu radicalement différente des adultes et elle ouvre sur d'autres problématiques peu prises en compte par les habitants et les collectivités. Cette action peut être menée sous forme de balades dans le quartier en particulier en parcourant les trajets habituels : rejoindre l'école, la médiathèque, les commerces, les copains...

Ces balades peuvent être captées avec un dispositif de caméras embarquées. Différents jeux permettent aux enfants de s'habituer à leur présence et de maîtriser un minimum leur fonctionnement.

##### **PASSEURS D'IMAGES - APPEL à PROJET 2020**

Un projet peut être proposé dans le cadre du dispositif Passeurs d'images, qui accompagne dans la mise en place d'actions d'éducation aux images et aux médias, de découverte du cinéma et de développement culturel de territoire. Dispositif national initié par le CNC, piloté en région par la DRAC Hauts-de-France et coordonné, pour l'Aisne, l'Oise et la Somme, par l'Acap - Pôle régional Image.

##### ***COLLECTES COMPLÉMENTAIRES***

Chaque exposition de la frise génère de nouveaux contacts et souvent de nouvelles propositions pour récupérer des documents et effectuer d'autres captations. Il est donc important de s'y préparer et de pouvoir apporter des réponses en terme de contenu et de moyens mais aussi de capacité à traiter ces nouvelles données.

##### ***JEU DE PISTES - CHASSE AUX TRESORS***

Découvrir le patrimoine du quartier de manière ludique à travers une balade ponctuée d'énigmes à résoudre. A l'aide d'un road-book, les participants, petits et grands, seul ou en groupe sont amenés à sillonner, observer et analyser les richesses du quartier.

Cette action nécessite différents partenariats au niveau local.

Projet 2020 - Mémoires de quartiers - Mémoires de villes - Chauny/Tergnier

##### ***LES PROJECTIONS ACCOMPAGNÉES***

Ces valorisations s'appuient sur les images d'archives collectées. Elles sont proposées dans le quartier et la ville avec la présence d'intervenants locaux et extérieurs qui apportent une lecture spécifique.

Différentes lectures sont possibles: ce peut être par exemple au travers de l'histoire, de la sociologie, de la culture, des traditions, du patrimoine, des rites. Ces projections doivent permettre de compléter « l'histoire » des images, d'amener le public à se situer dans ce

qu'elles traduisent de l'évolution de leur quartier. Ces images n'étant pas figées mais bien au contraire une matière indispensable pour se projeter dans le futur du quartier, de la ville. Ces projections peuvent être associées aux productions de micro films documentaires.

### **CINÉ-CONCERT**

Il s'agit de la création d'une oeuvre musicale par une harmonie locale, un groupe musical, ou une école de musique (aidée par un compositeur) d'une part et d'un travail de montage d'archives. Ce travail peut être mené sur une année. Le spectacle final peut être envisagé en plein air ou dans une salle de cinéma avec l'orchestre.

Ce peut-être aussi l'occasion de mener de nouveaux partenariats avec les associations travaillant sur place. En effet et pour illustrer ce propos, l'association Petits Gros Mots a fait appel à Archipop pour l'organisation d'un Ciné-concert en plein air avec la projection d'images d'archives en compagnie de l'harmonie locale et la lecture de textes.

### **EXPOSITION**

A partir des documents collectés, une exposition dans les murs ou hors les murs peut être pensée avec les habitants et installée dans de multiples lieux de la ville ou hors la ville. Dans la mesure du possible, elle pourrait être accompagnée par les habitants.

## **Indicateurs**

Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : Tous âges

Sexe : Mixte

### **Budget - Dépenses**

<b>Compte</b>	<b>Libellé opération</b>	<b>Financier</b>	<b>Montant</b>
Achats	Prestations de services		2000,00
Autres services extérieurs	Déplacements, missions		1500,00
Charges de personnel	Rémunération des personnels + charges sociales		20700,00
Autres charges de gestion courante			200,00
		<b>TOTAL</b>	24 400,00 €

### **Budget - Recettes**

<b>Compte</b>	<b>Libellé opération</b>	<b>Financier</b>	<b>Montant</b>
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	ETAT	8600,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil Régional	5600,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	DRAC hauts de France	5600,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI- CACTLF	4600,00
		<b>TOTAL</b>	24 400,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE- Culture

### *Association petits et gros mots-Ma vie, mon quartier, notre œuvre*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Faire des récits de vie des habitants des QPV des outils culturels à part entière.
- Valoriser l'histoire et la mémoire des QPV.

#### Description de l'action :

Poursuivre, élargir et approfondir le projet de recueil des récits de vie dans le quartier de la Résidence à Chauny, en permettant un réel partenariat entre plusieurs associations favorisant la valorisation des habitants, de leur histoire, de leur culture et leur permettant d'exprimer leur capacités, créatives et expressives.

L'organisation mènera à une restitution finale en plein air, au cœur du quartier, mêlant lectures de textes écrits par les habitants, diffusion de vidéos d'archives du quartier, le tout accompagné par de la musique live et des chants de la chorale du quartier.

L'habitant, son histoire et sa créativité sera alors objet de culture, premier pas indispensable vers une ouverture culturelle plus large.

Cette restitution son, image et lumière, sera visible des immeubles, des balcons, des cages d'escaliers, permettant à chacun d'y assister à sa guise.

Les textes lus, les chansons chantées, les images diffusées seront élaborés, recueillis, retravaillés, pensés, préparés par les habitants eux-mêmes pendant plusieurs mois.

### Indicateurs

- Investissement des habitants (qualitatif et quantitatif)
- Qualité de la restitution, retours du public, visibilité.

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Services extérieurs	assurance		100,00
Autres services extérieurs	Rémunérations intermédiaires, honoraires et déplacements		4000,00
		<b>TOTAL</b>	4100,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	ETAT- CGET	2000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	EPCI- CaCidf	800,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Communes Chauny	900,00
Subventions d'exploitation	Aides privées fondation		400,00
		<b>TOTAL</b>	4100,00 €

# PILIER COHESION SOCIALE- Education

## Conseil Citoyen- Aide aux devoirs

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

Il s'agit d'accompagner les élèves dans leur scolarité en les aidant à :

- acquérir et développer des méthodes permettant une bonne organisation du travail,
- Apprendre et comprendre les leçons, apprendre à réviser efficacement,
- Développer l'autonomie dans l'apprentissage
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants

Egalement organisation d'un séjour linguistique, sorties au théâtre avec les parents et les enfants

#### Description de l'action :

##### **AIDE AUX DEVOIRS**

Il s'agit de proposer aux élèves de différents niveaux scolaires de les aider à assimiler les leçons et à réaliser les devoirs. Cette aide se déroule durant les périodes scolaires, les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30 à l'école de la Résidence où 2 salles de classe nous sont attribuées. Les écoles concernées par le projet sont : l'École de la Résidence, l'École Bouilloche et l'École Cadet. Classes du CP à la 6ème. Cependant, suite aux demandes qui nous ont été faites nous continuons le suivi avec les enfants que nous avons déjà, jusqu'à la 3ème. Nous n'acceptons pas d'enfants qui n'ont pas suivi le dispositif en primaire pour du soutien dans les classes de 5ème et 4ème. L'Aide Aux Devoirs est assurée par un groupe de bénévoles dont la majorité est issue de l'enseignement public. Nous pouvons assurer un encadrement pour des révisions durant les vacances scolaires pour les enfants en grande difficulté. De nombreux enfants sont en difficulté dans le QPV. La plupart du temps, ils ne peuvent être efficacement accompagnés par leurs parents (problèmes liés à la langue ou au manque de disponibilité). Les difficultés débutent dès le CP et ne font la plupart du temps que s'accroître. Nous aidons les parents et prenons du temps avec eux.

##### **PROJET DE VOYAGE EN ANGLETERRE**

Ce projet a été retardé du fait des inconnues liées au Brexit mais nous espérons pouvoir le mettre en place en 2020. Beaucoup d'attrait pour l'apprentissage des langues, d'autant plus que bon nombre d'entre eux ne connaissent que les vacances au Maghreb. Nous voulons les encourager à la pratique de l'anglais en leur donnant une motivation particulière, perfectionner leur anglais pour bénéficier d'un séjour en Angleterre. Il s'agit de participer à des séances de conversation d'1h30 minimum sur 4 jours durant la première semaine des vacances de Toussaint. La semaine suivante les enfants qui auront été assidus aux entretiens de la première semaine pourront participer au voyage et séjourner durant 4 jours en Angleterre. Le séjour se déroulera en auberge de jeunesse et concernera entre 10 et 15 enfants de plus de 10 ans avec 5 accompagnateurs.

##### **SORTIES AU THEATRE**

Invitations aux parents et aux enfants au Forum selon programmation.

### Indicateurs

- Progression des notes,
- Meilleurs résultats,
- Meilleure compréhension,
- Assiduité,
- Développement du goût pour l'apprentissage,
- Satisfaction des parents
- Amélioration en anglais

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services		5000,00
Achats	Matériel et fournitures		2500,00
Autres services extérieurs	Déplacements et missions		200,00
Autres services extérieurs	Services bancaires et autres		50,00
		<b>TOTAL</b>	<b>7 750,00 €</b>



## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	ETAT- CGET	3000,00
Subventions d'exploitations	subvention sollicitée	EPCI- CACTLF	1000,00
Subventions d'exploitations	subvention sollicitée	Etablissements privés	3000,00
Reprise sur amortissement gestion courante volontaire	Provisions		750,00
		<b>TOTAL</b>	7 750,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE-

### Lien social

#### Centre Social (Loisirs et culture)- Animations de proximité

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : NOUVELLE

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- La Fère

#### Description

##### Objectifs de l'action :

- Mettre en place des animations pour les jeunes des quartiers populaires. Lutter contre l'oisiveté et développer l'esprit d'initiative en rendant les jeunes acteurs de leurs vacances.
- Animer au plus près des habitants, dans leur environnement, afin de faciliter la rencontre, la création de lien social de proximité.

- *Chauny*: mettre en place des animations dans la continuité du travail de terrain que nous effectuons depuis plusieurs années. Au quartier de la Résidence, nous souhaitons mettre en place des ateliers pour tous les publics, autour des thématiques de santé et d'éco-citoyenneté.

- *la Fère*: en nous basant sur le succès des programmes d'animations mis en place en 2019 dans le QPV de la Fère, nous souhaitons continuer à proposer des activités sur les temps extra-scolaires, pour permettre aux jeunes de se dépenser et de s'ouvrir au collectif et à la nouveauté.

##### Description de l'action :

Le Centre social de Chauny propose depuis 3 ans des animations de proximité, dans les espaces verts du quartier prioritaire de la Résidence, afin de rencontrer les jeunes au plus près de leurs lieux d'habitations. Fort de cette expérience, nous avons pu constater qu'en allant chercher les jeunes dans leurs lieux de vie, dans un format d'animation libre, sans inscription, la plupart du temps gratuit, adaptable aux tranches d'âges, il est réellement plus facile de les toucher et de les impliquer, de susciter leurs esprit d'initiatives pour monter des projets, et de rencontrer leurs parents à travers eux. En 2020, nous souhaitons renouveler ces actions à Chauny et les enrichir par la mise en place d'ateliers axés sur la découverte et le respect de la nature avec des prestataires associatifs des environs. Pour cela, nous comptons aussi recruter des animateurs saisonniers et poursuivre les partenariats. Nous voulons mettre en place une séance de cinéma en plein-air au printemps, des ateliers sur les thématiques de l'éco-citoyenneté.

A la Fère, nous avons commencé à proposer des animations de proximité à destination des jeunes au printemps 2019. Notre approche s'est fondé sur un partenariat important, avec les agents municipaux, le club de football, etc.. Ces actions ont rencontré un vif succès, avec plus de 100 jeunes touchés, dont plus de 52% issus des quartiers prioritaires. Nous souhaitons poursuivre sur cette dynamique, en ouvrant un Espace de Vie Sociale, et en proposant des animations de qualité, en y associant les habitants et les partenaires. Nous voulons mettre en place des activités régulières les mercredis et des programmes d'animations avec des temps forts pendant les vacances.

#### Indicateurs

Nombre de séances mises en place avec ou sans partenaires

- Court bilan qualitatif et quantitatif de chaque séance d'animations

- Pour Chauny nous visons la mise en place de 40 séances d'animations et 60 personnes différentes touchées par nos actions

- Pour La Fère, nous visons la mise en place de 40 séances d'animations différentes, et 60 personnes touchées

#### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	autres matières et fournitures		700,00
Achats	Prestations de services		6 000,00
Services extérieurs	Locations		600,00
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements et missions		1 800,00
Charges de personnel	Rémunérations et charges		1 6445,00
		<b>TOTAL</b>	25 545,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	ETAT- CGET	4500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI- CACTLF	4500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Communes CHAUNY	3945,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Communes La FERRE	2600,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Autres établissements privés	10000,00
		<b>TOTAL</b>	25 545,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE- Culture

### Artothèque de l'Aisne- L'artothèque de l'Aisne dans les quartiers

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- Tergnier- La Fère

#### Description

##### Objectifs de l'action :

- Accompagner la population dans la découverte et l'approche sensible de la création contemporaine par le biais d'actions: L'artothèque dans les quartiers : temps particulier de prêts d'œuvres de la collection aux familles.
- Participer à l'Éducation artistique de la population en favorisant le contact avec des œuvres d'art contemporain, en permettant d'affiner le regard.
- Sensibiliser le public à la création en mettant le faisant participer à un atelier d'initiation à la gravure.

##### Description de l'action :

L'artothèque accueillie à la médiathèque de Tergnier dans les quartiers : tout public. Le dispositif est identique dans les trois lieux proposés dans les quartiers des villes de Chauny, Tergnier et La Fère.

Il s'agit d'installer une exposition d'une trentaine à une cinquantaine d'œuvres de la collection de l'Artothèque de l'Aisne dans un lieu fréquenté par le public ciblé, de la petite enfance aux adultes en passant par les enfants et les adolescents.

Les habitants des quartiers prioritaires fréquentent très peu ou pas du tout les lieux de culture, musées ou autres lieux d'exposition. Le regard porté sur l'art contemporain est souvent négatif car incompris. Un premier geste d'éducation est de favoriser le contact, d'habituer le public à croiser des œuvres contemporaines pour en apprécier ou pas la vue. L'idée est d'amener l'œuvre d'art au contact de celles et ceux qui ne pourront pas faire la démarche d'aller vers elle.

Une communication spécifique sera dédiée aux habitants et en direction des établissements scolaires pour expliquer la démarche.

L'action pourrait se dérouler entre chaque période de prêts de l'association, en février, en juin et en octobre.

Les prochaines périodes de prêt d'œuvres à la médiathèque de Tergnier étant :

- Du 05 au 15 février 2020
- Du 03 au 13 juin 2020
- Du 07 au 17 octobre 2020

Les semaines d'exposition et de prêt pourront donc se dérouler entre ces périodes :

La Fère : début mars, retour fin avril

Tergnier : fin juin, retour fin juillet

Chauny : fin octobre, retour début décembre.

Le public est invité à venir contempler les œuvres d'art, en choisir une qu'il pourra emprunter, emporter chez lui durant une période d'un mois. Les bénévoles de l'association seront présents les premier et dernier jours de l'exposition, premier jour pour l'aide à l'installation, dernier jour le rangement.

Une animation d'initiation à la gravure sera proposée sur chacun des sites, suivie d'un vernissage d'exposition avec explications quant aux techniques utilisées.

Il sera demandé aux services techniques des villes de bien vouloir assurer le transport des œuvres sélectionnées de la médiathèque aux lieux d'exposition retenus et d'en assurer le retour.

##### ***Tergnier :***

Partenariat avec le centre social "Au fil de l'eau"

Exposition des œuvres dans les halls du centre social, la période proposée fin juin et juillet reste à affiner.

Dans le cadre du dispositif "Le mardi, tout est permis", une rencontre / échanges sera mise en place pour sensibiliser, accompagner les participants à la découverte des œuvres.

##### ***Chauny :***

Le dispositif est identique à celui de Tergnier. L'Espace de Service Public, le plus proche du quartier de La Résidence convient pour ce projet d'installation des œuvres de l'Artothèque. C'est dans ce quartier que les habitants ont l'habitude de fréquenter, qu'ils connaissent bien, que l'action prend son sens. Les enfants inscrits à l'aide aux devoirs pourront approcher les œuvres exposées et en parler autour d'eux, les familles sont aussi concernées par cet espace que ce soit par des ateliers ou des rencontres avec des professionnels.

Période proposée : fin octobre

##### ***La Fère***

Dispositif identique aux deux lieux précédents.

L'espace proposé reste le local du conseil citoyen de la Fère, avenue de la République. Espace très fréquenté par divers public, le local bien qu'il soit assez petit convient bien pour à la fois l'animation gravure et pour l'exposition des œuvres. La période proposée se situe en temps scolaire afin de faire bénéficier un maximum de personnes qui fréquentent le lieu pour diverses actions mises en place par le conseil citoyen.

## Indicateurs

- quantitatif : nombre de personnes visitant l'exposition
- quantitatif : nombre de personnes participant à des ateliers d'animation
- quantitatif : nombre de personnes ayant emprunté une œuvre

Au regard de l'expérience de l'année 2019, un pointage sera effectué en fonction de la tranche d'âge et du sexe des participants.

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	autres matières et fournitures		3250,00
Services extérieurs	Assurance		1600,00
Autres services extérieurs	Publicité		300,00
		<b>TOTAL</b>	5 150,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	1500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CACTLF	1500,00
Ressources propres affectées au projet			2150,00
		<b>TOTAL</b>	5 150,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE- Culture

### Maison des jeunes et de la culture- Le panier des 4 saisons

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Proposer une offre culturelle variée et de qualité
- Proposer une offre culturelle mobilisant les acteurs locaux
- Permettre aux personnes en difficulté sociale et financière d'accéder à l'offre culturelle locale
- Faire découvrir les activités de la MJC aux personnes du Quartier Nord- Ouest « La résidence »
- Valoriser les richesses culturelles et les potentiels dans des projets collectifs favorisant la mixité sociale, culturelle et générationnelle.
- Développer les solidarités de quartiers par la création de liens entre les habitants

#### Description de l'action :

Le projet s'adresse à des personnes en situation de précarité financière et sociale qui présentent des difficultés d'accès à la culture. Ces publics s'excluent souvent eux mêmes de l'offre culturelle. La culture leur apparaît comme éloignée et inaccessible. Le territoire de Chauny, élargi aux communes voisines de la communauté d'agglomération « Chauny-Tergnier-La Fère », propose aujourd'hui une offre culturelle variée. Le projet vise à créer un lien entre les différentes programmations culturelles du territoire et le public cible. Le projet se propose de mobiliser les équipements culturels locaux (associations, compagnies de spectacles, musées...) pour offrir un panier culturel sur le modèle des paniers de légumes proposées par des Associations de Maintien de l'Agriculture de Proximité (AMAP). Entre panier AMAP et Smartbox, le panier culturel est une sélection de spectacles, d'objets d'art, de livres ou de CD et d'ateliers de pratique artistique pour se découvrir de nouvelles passions et profiter du meilleur des concerts, films et pièces de théâtre joués dans l'agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère. Cette offre évolue en fonction des saisons. Imaginé par la MJC de Chauny, les paniers culturels ont sélectionné dans leurs programmations des propositions qui permettront au public cible de découvrir la culture et les arts dans toute leur diversité. Les ateliers sont construits pour faire expérimenter une pratique artistique de manière ludique et conviviale. Il y en a pour tous les goûts : enfants et adultes ! Bénéficier de ce panier, c'est aussi encourager la création et les acteurs culturels qui oeuvrent sur le territoire, en consommant local et en circuit-court. A chaque saison, les personnes auront le choix entre un panier « solo », « duo » pour les adultes ou « famille », le panier enfant pour les plus jeunes et le panier « jeune » pour les adolescents. Comme pour le panier bio, le contenu du panier culturel est une surprise, la découverte du légume inconnu, et les expérimentations culinaires qui en découlent laissent la place à la découverte d'un lieu culturel ou d'un artiste de proximité, avec les nouveaux échanges, expériences ou émotions qui en découlent.

### Indicateurs

L'évaluation s'établira de façon partagée, 3 critères d'évaluations seront obligatoirement mobilisés:

- L'efficacité : atteindre des résultats.
- La cohérence: vis à vis du projet, de ses valeurs.
- L'efficience: rapport investissement - résultats.

Des outils périodiques seront mis en place, par ailleurs apparaîtront les éléments suivants:

- Nombre de professionnels impliqués
- Nombre de personnes (Usagers, populations) impliquées:
- Indicateurs de réalisation, résultat, de ressources (ce qui a été: fait/atteint/mobilisé):

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		4000,00
Services extérieurs	Location, entretien et assurance		750,00
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire		2500,00
Autres services extérieurs	Publicité, déplacement et services bancaires		1950,00
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		7200,00
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		5000,00
		<b>TOTAL</b>	21 400,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Vente de produits	Vente des paniers		750,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	CGET	6400,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	CD02	2000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	EPCI- CActlf	3000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Ville de Chauny	4000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Aides privées	750,00
Autres produits de gestion courante	Autres produits		4500,00
		<b>TOTAL</b>	21 400,00 €

# PILIER COHESION SOCIALE- Culture

## *Les concerts de poche- Tous en chœur*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- Tergnier- La Fère

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Fédérer les habitants des quartiers de La Résidence, L'Artilleur et Roosevelt-Rebequet de Chauny, La Fère et Tergnier autour d'un projet artistique ambitieux, représentant un parcours culturel de plusieurs mois autour de la découverte et de la pratique musicale. Permettre aux habitants des quartiers de se familiariser avec les structures de proximité et favoriser l'intégration des nouveaux habitants en les impliquant dans la vie du quartier.
- Valoriser les quartiers et leurs habitants à travers des actions culturelles participatives de qualité et des concerts d'artistes renommés, attirant des publics diversifiés et contribuant à la construction de l'équité territoriale. Contribuer à changer le regard sur les quartiers prioritaires et à lutter contre les stéréotypes.
- Encourager la parité et la mixité sociale, générationnelle et géographique, les échanges entre personnes ne se rencontrant d'ordinaire jamais, via la mise en place d'ateliers musicaux interactifs et de concerts chaleureux, propices au renforcement des liens sociaux et du vivre ensemble.
- Lutter contre l'isolement et le repli sur soi des habitants, en les impliquant dans un projet collectif fédérateur. Contribuer à favoriser l'insertion sociale des habitants les plus en difficulté, en améliorant la confiance et l'estime de soi à travers des actions participatives permettant à chacun de découvrir son potentiel créateur.

#### Description de l'action :

L'association Les Concerts de Poche a créé un « outil culturel de lien social ». Elle a pour objet d'organiser des actions musicales approfondies et créatrices de lien social. Pour cela, elle propose de façon indissociable des ateliers de pratique et de création musicale et des concerts chaleureux avec les plus grands interprètes, dans des salles de proximité. Ses actions, co-construites avec les acteurs locaux, répondent sur mesure aux besoins des territoires et s'inscrivent dans la durée.

Le projet proposé dans le cadre du contrat de ville de la Communauté d'agglomération Chauny, Tergnier La Fère constituera un parcours culturel, composé :

- D'une série d'ateliers, menés de mars 2020 à février 2021 : Des ateliers de mobilisation, fondés sur des exercices musicaux et vocaux, pour initier au chant et à la découverte de l'univers classique. Des ateliers de chant choral pour permettre aux habitants de créer un chœur intergénérationnel avec des habitants de plusieurs quartiers, qui se produiront en premières parties de concerts.

Des ateliers de création, d'interprétation de d'improvisation musicale, dits « Musique en chantier » pour permettre à chaque participant de se retrouver en position de créateur.

- De deux concerts de musique classique, en juin 2020 à Tergnier puis en février 2021 à La Fère. Ce parcours permettra d'aller à la rencontre d'un grand nombre d'habitants des quartiers, mais aussi d'autres habitants de la Communauté d'agglomération, afin de favoriser les liens et la circulation des publics sur le territoire.

Ce parcours se déroulera comme suit :

#### **A. PREPARATION ET MOBILISATION - février 2020**

Poursuite des échanges avec l'ensemble des parties prenantes du projet, listées ci-dessus. Mobilisation des publics « non captifs »

- Réunions avec les référents des structures sociales et associatives ainsi qu'avec les établissements scolaires

- Elaboration d'une stratégie de communication : mutualisation des outils de communication des structures et des Concerts de Poche, rédaction de supports, mobilisation via les bailleurs sociaux

- Préparation d'un calendrier d'interventions adapté aux contraintes des habitants

- Identification des freins potentiels à la participation et des solutions adaptées à chacun (ex : choix d'une salle accessible, solution de transport pour se rendre sur les ateliers...)

- Etablissement de passerelles avec les projets existants (avec les Caves à Musique, association Petits Gros mots, l'école de musique, les actions du centre social et des Conseils Citoyens...)

- Organisation de séances de mobilisation, menées par le chef de chœur et la médiatrice des Concerts de Poche pour présenter le projet aux habitants par une initiation ludique à la pratique du chant et de la création musicale (vidéos de restitutions de projets menés sur d'autres territoires, jeux de théâtre pour faire connaissance et impulser un sentiment de collectif, apprentissage d'un petit canon pour faire tomber les a priori sur la musique et les craintes éventuelles, travail sur l'imaginaire à partir de textes de chansons, sur les liens entre le corps, la respiration et la pratique du chant choral...) et pour les inciter à participer aux ateliers. 2 séances de mobilisation sont prévues : leur nombre pourra être augmenté ou diminué en fonction de la réceptivité des habitants au projet.

#### **B. ATELIERS HEBDOMADAIRES DE CHANT CHORAL - 1ère série - février à juin à Chauny**

La mobilisation aura permis de constituer un groupe de choristes néophytes : ce groupe sera formé à Chauny, et composé d'habitants de tous âges. Ce groupe formera un chœur intergénérationnel qui se produira en première partie du concert de juin 2020, accompagné par les artistes concertistes, avant d'assister au concert, le plus souvent pour la première fois. Via toute une série d'exercices vocaux ludiques, les participants pourront ainsi apprendre à mieux contrôler leur posture, leur voix, leur souffle...pour se découvrir des



capacités de chanteurs insoupçonnées. Le fait de travailler en groupe permettra une ouverture et une écoute de l'autre, dans un environnement rassurant, familial, dans un cercle relativement restreint. 10 séances d'1 heure de chant seront réalisées auprès de ce groupe de Chauny. NB : en parallèle, un second groupe sera constitué à Tergnier, a priori au sein d'un établissement scolaire (école Roosevelt et/ou Malraux). Ce groupe bénéficiera également de 10 séances, et apprendra le même programme que le groupe constitué à Chauny. Ces ateliers ne sont pas inclus dans le présent dossier, car ils font l'objet d'un financement spécifique, obtenu via le dispositif Tremplin Asso, porté par le CGET. 2 répétitions générales (entre 1h30 et 2h) permettront de réunir les groupes de Chauny et de Tergnier et de faire se rencontrer tous les choristes et de lever les appréhensions éventuelles liées au fait de chanter sur scène en première partie du concert, devant un public. 1 répétition pourra avoir lieu à Chauny, la seconde à Tergnier. Cela permettra de favoriser la mixité et la mobilité des publics, grâce à la mise en place d'un transport au niveau de l'agglomération. Intervenants des ateliers hebdomadaires : un.e chef.fe de chœur, accompagné.e selon les séances par une pianiste. Les artistes concertistes eux-mêmes seront sollicités pour participer aux ateliers, selon leurs disponibilités. La médiatrice des Concerts de Poche restera mobilisée tout au long du projet.

#### ***C. ATELIERS DE CREATION DITS « MUSIQUE EN CHANTIER » - mai 2020***

Le contenu de ces ateliers, fondés sur la création musicale, l'interprétation et l'improvisation est défini en lien avec les œuvres interprétées à l'occasion du concert. Ils permettent de construire des contes musicaux, des mini opéras, de mettre en musique des scénarios et des poèmes inventés ensemble autour du programme du concert. Chaque séance est adaptée au public rencontré. Via la création collective, les participants découvrent que la musique « parle », peut raconter toutes sortes d'histoires. Ils sont invités à se mettre dans la peau des compositeurs et des interprètes pour inventer leur histoire et s'associer à sa mise en musique. Des moments de pratique musicale mêlant chant et rythme permettent également la découverte de notions musicales qui serviront de clés d'écoute pour profiter pleinement du concert. 4 ateliers dits « Musique en Chantier » permettront de toucher des habitants via les structures scolaires, sociales et associatives de Chauny, mais aussi La Fère dans la quinzaine de jours précédant le concert. NB : 4 autres ateliers « Musique en chantier » seront également organisés à Tergnier. Ils ne sont pas inclus dans la présente demande, entrent dans le cadre du projet mis en œuvre via Tremplin Asso. Intervenants des ateliers « Musique en Chantier » : un musicien improvisateur qui peut être l'un des concertistes, un comédien/metteur en scène et la médiatrice des Concerts de Poche.

#### ***D. CONCERT - juin 2020 :***

Le concert constitue l'aboutissement de cette première série d'ateliers. Un spectacle tout public, donné par des concertistes de grande renommée, ouvert à tous via une politique tarifaire adaptée (gratuité, tarifs réduits, 6€tarif plein). Il sera marqué par la restitution des participants aux ateliers de chant choral, qui présenteront en première partie du concert, accompagnés par les artistes concertistes, le travail réalisé tout au long des mois précédents. Ce sera l'occasion pour eux de se rendre compte des progrès accomplis et de sentir valorisés aux yeux du public et de leurs proches, qu'ils rejoindront ensuite dans la salle, pour assister au concert. Le verre de l'amitié organisé à la fin du concert sera l'occasion de se retrouver tous ensemble (choristes, familles et amis, habitants, artistes) lors d'un moment convivial. Les artistes se prêtent volontiers à ces échanges, auxquels ils sont peu habitués, et prennent un grand plaisir à discuter et signer des dédicaces. C'est aussi un moment qui permet la rencontre de personnes qui pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles évoluent dans des milieux séparés et qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer. Programmation artistique prévisionnelle : Quatuor Modigliani, cordes- Date et lieu prévisionnels : jeudi 4 juin 2020, au centre culturel de Tergnier- Nombre prévisionnel de spectateurs : environ 250, incluant les choristes ayant chanté en première partie

#### ***E. MOBILISATION - 2nde série - octobre 2020***

La deuxième partie du projet sera préparée de nouveau avec les parties prenantes du projet, telles que listées plus haut, ainsi qu'avec de nouveaux partenaires. 2 nouvelles séances de mobilisation seront organisées auprès des publics de La Fère, afin de constituer 2 autres groupes pour la 2nde série des ateliers de chant choral « longue durée ».

#### ***F. ATELIERS HEBDOMADAIRES DE CHANT CHORAL - 2nde série - novembre à février 2021***

2 nouveaux groupes seront constitués, à La Fère :

- 1 groupe « tous publics » afin de réunir les habitants lors de séances conviviales et intergénérationnelles
- 1 groupe au sein d'une école et/ou d'un collège, hors du temps scolaire, afin de favoriser l'ouverture culturelle des jeunes et par la même de contribuer à la lutte contre l'échec scolaire.

Ces ateliers auront pour objectif de préparer la première partie du concert qui constituera l'aboutissement de cette seconde série.

10 séances d'1h de chant seront réalisées auprès de chacun des groupes- 2 répétitions générales (entre 1h30 et 2h) permettront de réunir les groupes et de faire se rencontrer tous les choristes, notamment avec les concertistes, et de lever les appréhensions éventuelles liées au fait de chanter sur scène en première partie du concert. Intervenants des ateliers hebdomadaires : un.e chef.fe de chœur, accompagné.e selon les séances par une pianiste. Pour les ateliers d'écriture, un parolier sera également mobilisé. Les artistes concertistes eux-mêmes seront sollicités pour participer aux ateliers, selon leurs disponibilités. La médiatrice des Concerts de Poche restera mobilisée tout au long du projet.

#### ***G. ATELIERS « MUSIQUE EN CHANTIER » - 2nde série février 2021***

Une seconde série d'ateliers « Musique en chantier » sera organisée au sein des quartiers de La Fère et Chauny afin d'aller à la rencontre d'un large nombre d'habitants.

6 ateliers « Musique en chantier » seront organisés dans les structures scolaires, sociales et culturelles du territoire.

2 ateliers « Musique en chantier » supplémentaires seront organisés à Tergnier non inclus dans présente demande. H. 2nd CONCERT - février 2021

Le concert constituera l'aboutissement du projet. Il sera marqué par la 2nde restitution des participants aux ateliers de chant choral, qui présenteront en première partie du concert, accompagnés par les artistes concertistes, le travail réalisé tout au long des mois précédents. Après leur prestation, ils retrouveront leurs proches et les autres habitants dans la salle pour partager le concert.

A l'issue du concert, tous pourront partager un verre de l'amitié, qui favorisera les échanges entre les habitants et avec les artistes.

Programmation artistique prévisionnelle : A définir selon les enjeux locaux et les disponibilités du lieu

Date et lieu prévisionnels : à préciser, en février 2021 à La Fère

Nombre prévisionnel de spectateurs : environ 250, incluant les choristes ayant chanté en première partie

A l'issue du projet, Les Concerts de Poche proposent et mettent en œuvre des séances bilan avec toutes les parties prenantes.

## Indicateurs

L'évaluation du projet constituera une étape qui permettra, conjointement, de faire le bilan de l'action passée et d'envisager, si nécessaire avec de nouveaux outils et/ou une nouvelle méthode..., un projet musical en 2021.

- Indicateurs de processus (qualitatifs et quantitatifs)

- Prolongation de l'action musicale grâce à l'appropriation des travailleurs sociaux, des enseignants ou d'autres acteurs locaux

Echanges réguliers avec les relais de chaque structure pour savoir si le projet musical mené avec les habitants a été le point de départ d'autres projets menés par les travailleurs sociaux, les enseignants, etc. Par exemples : une exposition après le concert, un projet d'écriture, la constitution ou reconstitution de chorales, etc.

- Inscriptions des publics touchés à une pratique musicale ou une autre activité

Echanges réguliers avec les publics et les relais de chaque structure, pendant et après l'action, pour savoir si des participants se sont inscrits dans une école de musique, à une chorale ou à une autre activité, dans le quartier ou ailleurs, et si l'inscription ou l'adhésion s'est faite à titre individuel ou pour toute la famille.

- Demandes de formation à l'action culturelle par certains acteurs locaux (animateurs, enseignants, dumistes, acteurs culturels...)

Relations avec les partenaires locaux.

- Indicateurs de résultats (qualitatifs et quantitatifs)

- Nombre et profil des personnes touchées par l'action. Analyse des personnes touchées : répartition enfants, adolescents, adultes / répartitions personnes des quartiers prioritaires et des autres quartiers / nombre de parents présents au concert / nombre de personnes sensibilisées à l'occasion des ateliers présentes au concert / sexe et âge des participants.

- Satisfaction des participants, du public, des partenaires, des acteurs relais et des élus. Recueil de témoignages, étude des retours spontanés et enquête de satisfaction auprès des publics participants aux ateliers à l'issue des concerts et à l'occasion des ateliers bilans. Réunions de bilan avec les différents partenaires et acteurs relais de l'action.

- Nouvelles demandes d'accueillir un Concert de Poche et un projet culturel émanant des collectivités ou des structures sociales et scolaires. Relations avec les partenaires locaux.

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Autres matières et fournitures		450,00
Services extérieurs	Location		150,00
Autres services extérieurs	Publicité, missions		7400,00
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		30400,00
Autres charges de gestion courante			300,00
		<b>TOTAL</b>	38 700,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Vente de produits	Billetterie		700,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	CGET	7500,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Autres ministères: Education Nationale	1500,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Autres ministères: Cohésion sociale	1000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Autres services déconcentrés	5000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	DRAC	2000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	CD02	3000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	EPCI- CActif	3500,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Communes: Ville de La Fère	1000,00
Subventions d'exploitation	Subvention sollicitée	Bailleurs sociaux	7000,00
Subventions d'exploitation		Mécénat	6500,00
		<b>TOTAL</b>	38 700,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE- Culture

### *COCIC- Formation musicale pour la mise en place d'un mini orchestre*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

Il s'agit d'associer à la chorale parents/enfants l'apprentissage du chant et des instruments suivants : guitare, guitare basse, clavier, batterie. La formation sera assurée par des professionnels.

Ces projets ont pour buts de :

- Favoriser la cohésion sociale et tisser du lien intergénérationnel et avec les habitants des autres quartiers
- Lutter contre l'échec scolaire en développant la cognition, l'estime de soi et l'attention aux autres,
- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes,
- Aider les enfants et les jeunes à développer leurs talents,
- Favoriser la pratique musicale dans les quartiers prioritaires,
- Améliorer l'image du quartier.
- Développer et stimuler l'envie de mettre en place des projets communs.

#### Description de l'action :

Nous savons que l'apprentissage musical, du fait de l'augmentation des connexions entre les deux hémisphères du cerveau, améliore les capacités cognitives ainsi que la concentration, l'estime de soi, et l'adaptabilité à un groupe. D'autre part, l'offre artistique existe au centre ville, mais les enfants et les jeunes du quartier prioritaire y ont peu accès probablement parce que les gens ne sortent pas de leur quartier, par timidité, par ignorance. Aussi, nous souhaitons apporter cette éducation musicale au coeur du quartier.

Les répétitions du mini-orchestre se déroulent une fois par semaine dans le local attribué à l'association par la mairie, en deux ateliers d'1h00. Le mini orchestre est destiné au 8/16 ans. Les répétitions de la chorale parents/enfants ont lieu le vendredi après l'école. La chorale participe aux concerts de poche de La Fère, Tergnier et Chauny. Elle est un bon outil de mixité sociale et générationnelle. Il n'y a pas de limite d'âge pour la chorale.

### Indicateurs

- Analyse quantitative des participants
- Analyse de résultats (participation, évolution)
- Étude de satisfaction

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matériel et fourniture		1000,00
Services extérieurs	Entretien, réparation et documentation		700,00
Autres services extérieurs	Rémunération		4500,00
Autres services extérieurs	Déplacements, missions		2500,00
Autres charges de gestion courante			400,00
Charges financières			100,00
		<b>TOTAL</b>	9200,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	3000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI- CActif	700,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Autres établissements publics	4000,00
Reprise sur amortissement	Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs.		1500,00
		<b>TOTAL</b>	9200,00 €

# PILIER COHESION SOCIALE- Culture

## *La Ligue de l'Enseignement- Les rencontres culturelles*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny-La Fère

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Amener les familles à mieux fréquenter les lieux de culture de la communauté d'agglomération et en dehors.
- Permettre la découverte des arts du théâtre, de la danse, de la musique avec des professionnels.
- Favoriser la mixité sociale.
- Compétences du socle commun :
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- Coopérations en vers les actions de projets.
- l'élève imagine, conçoit, et réalise des productions artistiques; il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet collectif. Il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer.
- Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative : l'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis à vis d'autrui.

#### Description de l'action :

Permettre aux enfants et adolescents du territoire (Chauny, La Fère, Beautor, Tergnier) de se rencontrer autour d'un même projet théâtral, dansant, musical, avec des temps d'animations au sein des établissements scolaires et favoriser ainsi l'accès à la culture à l'école, l'insertion sociale en accompagnant les élèves les plus en difficultés dans une démarche de réussite scolaire au travers de la culture. Le projet permet également la rencontre avec les familles dans le cadre de temps de rencontres sur des lieux de diffusion choisis : forum de Chauny, Espace Drouot de La Fère, salle polyvalente de Beautor et salle polyvalente de Tergnier.

### Indicateurs

Les familles touchées en très grand nombre sont des familles des quartiers sociaux défavorisés. Pour beaucoup, venir en salle de spectacle reste un acte exceptionnel mais sur cette action tous et toutes sont présents en salle. L'école du spectateur reste à faire sur les secteurs de La Fère et Beautor où l'on a remarqué un public peu discipliné alors que sur Chauny, les publics sont habitués à vivre cette action depuis plus de 10 ans, ce qui se ressent en salle. Quant aux enfants et adolescents, les remarques vont dans le même sens pour ce qui est des spectateurs. Pour tous les enfants et adolescents qui sont montés sur scène l'expérience est plus que positive : mise en valeur des enfants et du travail effectué pour les créations, valorisation du travail par la qualité d'accueil Ce travail permet aux enfants et adolescents inscrits d'améliorer leurs performances à l'oral, d'entrer plus facilement en contact avec l'autre, de favoriser leurs confiances en eux.

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services et fournitures		18200,00
Services extérieurs	Location, assurance, documentation		1400,00
Autres services extérieurs	Déplacements et publicité		6050,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		2900,00
Autres charges de gestion courante			3500,00
		<b>TOTAL</b>	32 050,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	12 500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI- CActlf	10 000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Communes (la Fère et Beautor)	4500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	PEDT Chauny	3000,00
Subventions d'exploitation		Autres établissements publics	1000,00
Autres produits	Autres produits de gestion courante		1050,00
		<b>TOTAL</b>	32 050,00 €

# PILIER COHESION SOCIALE- Education et numérique

## Réseau CANOPE- Fablab Le numérique à CHAUNY

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : NOUVELLE  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- S'ouvrir à la culture du numérique dans les quartiers prioritaires et lutter contre la fracture du numérique grâce au FabLab
- Innover avec de nouvelles actions éducatives basées sur le numérique en quartier prioritaire
- Créer un temps fort dans le centre de loisirs animé par les acteurs éducatifs locaux, Canopé et d'autres intervenants
- Offrir aux acteurs éducatifs (animateurs, membres du conseil citoyen et bénévoles des quartiers prioritaires) une acquisition de compétences pour animer des ateliers numériques en vue d'être autonome
- Partager et collaborer au travers l'acquisition de ces nouveaux savoirs
- Valoriser les participants par la reconnaissance des compétences acquises

#### Description de l'action :

**1ère partie** : 2 jours réservés aux acteurs éducatifs (animateurs, représentants du conseil citoyen et/ou bénévoles des quartiers prioritaires). Offrir aux acteurs éducatifs une acquisition de compétences pour animer un espace et des ateliers Fablab « éphémère » et reconductible dans un tiers lieu. Co-organiser avec ces acteurs éducatifs un temps fort pour les habitants des quartiers prioritaires.

1. Mise en situation d'ateliers numériques avec différents scénarios Fablab

2. Formation aux usages du numérique : Assembler, créer et programmer des robots avec l'aide du médiateur. Modéliser et fabriquer des objets de petite taille en impression 3D. Programmer les déplacements d'un personnage sur un écran (pour créer des jeux vidéo, raconter des histoires).

3. Formation animation d'ateliers

- Posture
- Construire une animation selon le public
- Inciter au travail collaboratif. Validation des compétences par des Open badges créés par Canopé
- Créations numériques
- Animations d'ateliers numériques
- Compétence travail collaboratif

**2ème partie** : temps fort: 2 jours

Les objectifs sont les suivants: Pendant ce temps fort, les enfants et adultes des quartiers seront des programmeurs, des inventeurs et des chercheurs. Dans un espace réaménagé en Fablab par Canopé, les participants seront immergés dans l'univers des nouvelles technologies que sont la robotique, les tablettes et l'impression 3D.

Les animateurs, membres du conseil citoyen mettent en pratique leurs apprentissages pour mener des ateliers de courte et/ou longue durée selon les compétences acquises.

1 journée Fablab "salon", les participants découvrent et font des utilisations sur des temps courts pour découvrir les différents ateliers du Fablab.

1 journée Atelier: les participants s'inscrivent pour un atelier d'une durée plus longue pour approfondir un thème du Fablab, ce qui permet en plus aux animateurs d'augmenter leurs compétences.

Ces ateliers seront animés par les animateurs du CLSH, les membres du conseil citoyen, Canopé et deux intervenants recherchés par Canopé Ce temps fort sera co-organisé par le CLSH de Chauny, le conseil citoyen et Canopé

Remarques :

- pour toutes ces journées, le matériel numérique est fourni par Canopé
  - Les éléments de communication du temps fort seront produits et diffusés par les partenaires CLSH et le conseil citoyen
- Et après ces actions?

L'adhésion du CLSH de Chauny à l'Atelier Canopé leur permettra d'emprunter du matériel informatique pour animer des ateliers en autonomie sur d'autres temps forts.

### Indicateurs

- Taux de fréquentation (nombre de personnes/jour)
- Retour de satisfaction (déclaratif/livre d'or)
- Productions et projets amorcés (photos/plans)

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matières et fournitures		550,00
Charges de personnel	Rémunération et charges		5550,00
		<b>TOTAL</b>	6100,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	2550,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil Régional	1000,00
Subvention d'exploitation		Ville de CHAUNY	2550,00
		<b>TOTAL</b>	6100,00 €

# PILIER COHESION SOCIALE- Sport

## Conseil Citoyen - FEM'S

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

Favoriser la pratique sportive chez les filles et les femmes du QPV. Permettre aux filles et femmes des quartiers défavorisés d'accéder à une activité sportive en club et favoriser l'ouverture sociale, l'équilibre physique, psychologique, émotionnel. Par la pratique du sport et ses exigences, transmettre des valeurs : Respect, loyauté, contrôle de soi, dépassement de soi, sens de l'effort, augmenter la faculté de concentration et la confiance en soi. Développer l'hygiène de vie, hygiène alimentaire à travers des ateliers sport-santé animés par des partenaires, améliorer la nutrition.

#### Description de l'action :

Il est difficile pour les familles d'inscrire plus d'1 enfant à un club étant donné les petits revenus et à l'évidence lorsqu'il faut faire un choix d'inscrire ce sont les garçons qui sont favorisés. Nous voulons faciliter l'accès à des activités sportives afin de favoriser les équilibres émotionnel, corporel, nutritionnel, mental des filles et jeunes-femmes. Nous avons réfléchi notre projet avec une perspective de renouvellement sur plusieurs années. Partenariats avec des associations sportives et avec la MJC de Chauny qui dispense différents cours de sport.

L'approche sociale ou sanitaire sera mise en oeuvre à travers des ateliers sport santé et à travers la communication, les réunions réunissant les bénéficiaires, les familles, l'environnement humain. Notre action associe directement ou indirectement un ensemble d'intervenants : centres sociaux, travailleurs sociaux, familles, public, élus, institutions Les bénéficiaires interviendront pour transmettre leur expérience lors d'après-midi mises en place dans le quartier. Les entraînements et activités sportives seront encadrés par les associations sportives locales. Les ateliers, et entretiens seront organisés par nos soins en collaboration avec des partenaires (ANPS, C.I.D.F.F. 02...), le Centre social de Chauny. Les acteurs sociaux, les sponsors, seront invités à nos réunions de bilan. En fin d'année, les participantes seront amenées à donner leur témoignage sur leur parcours, à parler de leur évolution avec les difficultés, les défis, leurs succès. Ce sera une manière de les mettre à l'honneur et de valoriser leur expérience.

### Indicateurs

- Contrôle de l'implication, de l'assiduité et de la bonne conduite auprès des clubs sportifs,
- Bilan participatif, qualitatif.
- Assiduité lors des réunions et ateliers sur la nutrition, la santé, le savoir-vivre .

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services et autres matières et fournitures		4800,00
Services extérieurs	Documentation		200,00
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire et honoraires		1000,00
Autres services extérieurs	Publicité déplacement		700,00
Autres charges de gestion courante	Autres charges de gestion courante		300,00
Contributions volontaires			3000,00
		<b>TOTAL</b>	10 000,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	2000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de CHAUNY	2000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Bailleurs sociaux	3000,00
Contributions volontaires			3000,00
		<b>TOTAL</b>	10 000,00 €

## PILIER COHESION SOCIALE-

### Santé

## **ANPS - Accès et accompagnement personnalisé aux soins et à la santé**

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- Tergnier- La Fère

### Description

#### Objectifs de l'action :

- ☐ Proposer aux personnes en situation de précarité des quartiers prioritaires un accompagnement personnalisé afin de favoriser leur accès aux dispositifs de prévention et de soins

#### Description de l'action :

Le projet repose sur :

- l'analyse des freins administratifs et relatifs à la mobilité des bénéficiaires de l'action
- l'aide aux démarches, à la prise de rendez-vous, à l'observance des traitements
- la réalisation de bilans et d'examens de santé
- la sensibilisation et l'orientation vers les actions de dépistage existantes.

#### **1ère étape :**

L'infirmière accompagnatrice intervient après :

- Un appel téléphonique d'un partenaire réclamant de l'aide pour une personne ; Un appel spontané d'une personne (bénéficiaire de l'action) ; Une visite de structure (demande spontanée ou repérage de personne en difficulté). ;
- Repérage d'un membre de la famille, voisin ou ami présent, (ou dans la discussion) lors d'un rendezvous avec le bénéficiaire.

#### **2ème étape :**

Une prise de contact est réalisée dans un premier temps avec l'intéressé(e) et un premier rendez-vous est arrêté.

#### **3ème étape :**

Le jour du rendez-vous :

- L'infirmière écoute la personne et prend en compte la demande du bénéficiaire ; L'infirmière tente de faire émerger les problématiques sous-jacentes non exprimées ; Cerne la ou les problématiques afin de mieux gérer et orienter ; Une évaluation de la situation du bénéficiaire est faite : diagnostic de la situation et des besoins (CMU, MDPH, aide sociale, mutuelle...), les rendez-vous, les contacts (médecin traitant, spécialistes, structures...) sont pris avec le bénéficiaire, un calendrier de rendez-vous est établi ainsi que pour les accompagnements physiques (selon les demandes et les besoins).

#### **4ème étape :**

Après le 1er rendez-vous l'infirmière informe le référent en charge du bénéficiaire dans la structure partenaire :

- De la prise en charge (ou non) de ce dernier ;
- Des démarches administratives entreprises et en cours ;
- Des rendez-vous pris, les orientations faites ;
- De l'accompagnement physique prévu.

Le secret professionnel est bien entendu préservé, comme l'exige la déontologie de tous professionnels paramédicaux.

#### **5ème étape :**

Le suivi du bénéficiaire :

- Les accompagnements se réalisent au domicile de la personne ou dans un bureau des partenaires.
- Selon et devant les difficultés rencontrées, un accompagnement dans la démarche de soins est réalisé (prise de rendez-vous par téléphone et/ou accompagnement à un ou plusieurs rendez-vous si besoin).
- Les rendez-vous et contacts téléphoniques avec l'infirmière, et/ou avec le partenaire peuvent être fréquents en début d'accompagnement (plusieurs par semaine).
- Afin de savoir si l'accès aux soins est effectif, un soutien par relance téléphonique et/ou par entretien physique est réalisé, ce qui permet d'établir un état des lieux des démarches entreprises par le bénéficiaire.
- Dans le cas où cet accès aux soins n'est pas palpable, une prise de rendez-vous est à nouveau proposée avec un accompagnement physique si besoin.
- Dans tous les cas, de multiples relances auprès des bénéficiaires sont faites au fur et à mesure et ensuite à un rythme régulier.

Le suivi avec les partenaires :

- Les transmissions régulières sont mises en place : d'évolution, de difficultés, d'organisation du suivi de l'accompagnement.
- Pour les situations « difficiles », des réunions de synthèse et ou des rendez-vous avec le bénéficiaire et les partenaires ont lieu régulièrement.



## Indicateurs

- Nombre de personnes suivies
- Typologie des personnes suivies : âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, lieu d'habitation
- Partenariat mis en œuvre
- Typologie et nombre de démarches ou d'orientations mises en place
- Typologie des soins en cours ou réalisés
- Typologie des freins
- Bénéfices de l'action
- Implication des bénéficiaires

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Autres matières et fournitures		294,00
Services extérieurs	Location, assurance , documentation		675,00
Autres services extérieurs	Déplacement et services bancaires		593,00
Impôts et taxes			1826,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		27 521,00
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		3091,00
		<b>TOTAL</b>	34 000,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	16 000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Communes (ville de CHAUNY 4000€ Tergnier 2500€-La FERRE 1500€)	8000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil Régional	10 000,00
		<b>TOTAL</b>	34 000,00 €

**PILIER COHESION SOCIALE-  
Santé**

***Lycées publics de CHAUNY- Point Ecoute***

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

**Objectifs de l'action :**

- Prendre en charge les élèves à titre individuel
- Ouvrir à la libre parole
- Contribuer à l'apaisement du climat de classe.

**Description de l'action :**

A la demande des élèves, afin de contribuer à l'épanouissement et à la réussite de ces derniers. et autour de l'axe du Projet l'établissement : "Réussite pour tous" ; se référant à l'éducation à la santé et à la sécurité.

Le point écoute permet aux élèves libérer leur parole, il se décline sous deux formes :

- Rendez-vous à la demande
- Permanences sur les deux sites (Gambetta et Ternynck)

### Indicateurs

- Fréquentation du point écoute
- Thèmes abordés
- Absentéismes, comportement, décrochage scolaire.

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire		7830,00
		<b>TOTAL</b>	7830,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	ETAT-CGET	2000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	ETAT	4830,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de CHAUNY	1000,00
		<b>TOTAL</b>	7830,00 €

**PILIER COHESION SOCIALE-**  
**Prévention et lutte contre les discriminations**  
*France Victimes- Point d'accès aux droits*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION  
**PILIER** : COHESION SOCIALE

**TERRITOIRE** : Chauny- La Fère

## Description

### Objectifs de l'action :

- Faciliter l'accès aux droits par une écoute, la délivrance gratuite d'information
- Aider et soutenir les victimes d'infractions pénales
- Aider et favoriser le soutien des publics en difficulté
- Accueillir, aider et orienter
- Accompagner les personnes pour des démarches administratives
- Développer la connaissance et l'information sur les droits
- Proposer un soutien psychologique aux victimes

### Description de l'action :

Assurer l'accueil, l'écoute et l'information par des entretiens gratuits et confidentiels, d'offrir une réponse et si nécessaire un accompagnement juridique, d'orienter éventuellement vers des organismes compétents. Les problématiques traitées concernent notamment : les atteintes aux personnes, aux biens et accidents de circulation, le droit de la famille, le logement, le droit du travail, droit de consommation, droit des assurances..., les recours devant les instances civiles et pénales, l'indemnisation. L'intervention dans les quartiers permet de prévenir les difficultés et d'informer la population sur les voies de droit existante avec réorientation vers les professionnels compétents.

Les permanences s'effectuent :

- sur Chauny, les mardis et mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous à l'Espace des Services Publics
- sur La Fère, le 1er et 3ème lundi de chaque mois sans rendez-vous à la Mairie

Nos juristes participent à la demande des partenaires institutionnels et acteur de terrain :

- présence aux réunions violences conjugales animées par le CIDFF 02
- participation aux réunions de territoire organisées par l'UTAS de La Fère
- mandat de médiation pénale sur réquisition du Procureur de la République de Laon
- notification de classement sans suite sur demande du Procureur de la République de Laon pour certaines affaires à caractère sensible
- participation aux réunions du Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV), animées par la Préfecture de Laon en tant que référent terrorisme du réseau France Victimes
- animation en collaboration avec Famille de l'Aisne des rencontres territoriales de la famille et de la monoparentalité sur le Département

Par ailleurs, des permanences téléphoniques sont assurées de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (03.23.20.65.61) étant le numéro centralisant les appels.

## Indicateurs

- Une fiche individuelle est complétée lors de chaque premier entretien
- Analyse statistique par un logiciel INAV PROGEST reprenant les informations suivantes: sexe, âge, origine de l'orientation, qualification des faits, ville et quartier.

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Charges de personnel	Rémunération du personnel		8352,00
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		4820,00
		<b>TOTAL</b>	13 172,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	7672,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI- CActlf	2500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Villes (CHAUNY 2500€ La Fère 500€)	3000,00
		<b>TOTAL</b>	13 172,00 €

## **2-2 Le pilier « emploi, développement économique »**

# PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- Emploi

## MEF- Plate forme mobilité

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : EMPLOI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**TERRITOIRE** : Chauny- Tergnier- La Fère

### Description

#### Objectifs de l'action :

Une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes.

➤ Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel d'acquérir une mobilité autonome,

➤ Mettre en place une offre matérielle de services de transport notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi.

Pour se faire, mise en place d' :

- Un service unique, facilement accessible aux référents socioprofessionnels
- Une évaluation des besoins de chaque personne (bénéficiaire)
- Une réponse globale aux diverses problématiques de mobilité des publics en insertion
- La priorité donnée aux solutions de droit commun ou aides existantes.
- Le travail partenarial et la mise en réseau des acteurs au cœur de l'organisation
- Un dispositif co piloté avec les partenaires publics
- Un dispositif qui peut évoluer en fonction des besoins identifiés

Une plateforme ouverte à tous les publics accompagnés prescrits par les partenaires.

Ce projet permet de mettre en œuvre :

- Un pôle information, accompagnement à la mobilité (lancement dès 2019)
- Un pôle apprentissage du code et préparation à la conduite (lancement dès 2019)
- Un parc mobilité avec possibilité de location de véhicules (lancement dès 2019)
- Un projet de garage solidaire (lancement 2021), à travailler pour trouver des financements et envisager une ACI en statut.

Ainsi, la plateforme mobilité a vocation à :

- informer et orienter vers les aides à la mobilité disponibles
- réaliser un diagnostic de la situation spécifique de la personne
- accompagner et former la personne vers une mobilité autonome
- mettre à disposition des moyens de déplacement : déplacement à la demande, deux roues, voitures
- recenser les besoins non couverts
- travailler en réseau avec les acteurs départementaux de l'insertion et de la mobilité

La MEF du Pays Chaunois s'est positionnée pour coordonner et porter le projet de plateforme pour optimiser les financements, notamment européens. La plateforme de mobilité propose des services d'accompagnement pédagogique par des formations pour développer le potentiel de mobilité des personnes (prise des transports en commun, capacité à gérer son temps et son espace), ainsi que des services d'accompagnement matériel (deux et quatre roues, avec ou sans permis).

#### Description de l'action :

La Maison de l'Emploi a lancé la plateforme mobilité en juillet 2019 suite à un gros travail partenarial étayé d'un diagnostic par le cabinet KAY CONSULTANT où ressortait deux préconisations :

- Première préconisation : La mise en œuvre d'actions et de dispositifs permettant d'améliorer la mobilité des demandeurs d'emploi constitue un axe de travail prioritaire pour le territoire,
- Seconde préconisation : La mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des publics concernés doit permettre de livrer les outils nécessaires à la mobilité et de rappeler la nécessité d'être mobile dans la société actuelle.

Ce diagnostic réaffirme les positions et les conclusions du groupe de travail en 2016 pour envisager un projet de plateforme mobilité sur le Chaunois. Constats partagés des partenaires (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Ville de TERGNIER, Pole Emploi, Maison de l'Emploi, ...) :

- la capacité à se déplacer de manière autonome est une dimension essentielle de l'insertion socioprofessionnelle,
- les publics en insertion ou en recherche d'emploi sont souvent confrontés à des difficultés de mobilité, qui ont des causes diverses : économiques, sociales, psychologiques, cognitives, ...
- sur le département, il existe des aides locales, partielles, plus ou moins pertinentes mais pas de dispositif global, territorial qui réponde à ces diverses problématiques.

Le début de parcours au sein de la plateforme débutera systématiquement par un DIAGNOSTIC MOBILITE. Ce diagnostic est au cœur de la démarche. Un diagnostic mobilité approfondi permet d'appréhender la situation individuelle des personnes, d'identifier des difficultés mais surtout des potentiels, et de proposer un parcours mobilité adapté. Une fois réalisée, la personne est orientée vers les services adaptés. Le choix s'effectue conjointement par la personne accueillie et le conseiller en mobilité. Tous les parcours sont individualisés en fonction de la situation des personnes. L'accompagnement individuel est au cœur de la démarche. La qualité de

l'accueil complétée par un diagnostic mobilité approfondi permet d'appréhender la situation individuelle des personnes, d'identifier des difficultés mais surtout des potentiels, et de proposer un parcours mobilité adapté.

La phase de diagnostic réalisée par un conseiller mobilité se déroule sous la forme de deux entretiens.

Elle permet de :

- Repérer les freins à la mobilité entravant l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- Identifier les solutions à apporter
- Permettre la prise en compte par la personne elle-même de sa difficulté de mobilité et gagner son adhésion pour mettre en place une réponse globale en termes de mobilité.

Une fois réalisée, la personne est orientée vers un ou plusieurs services, un ou plusieurs ateliers. Le choix s'effectue conjointement par la personne accueillie et le conseiller en mobilité. Tous les parcours sont individualisés en fonction de la situation des personnes (statuts, disponibilité...)

#### 1) L'accompagnement à la mobilité

L'objectif général de l'accompagnement mobilité est "permettre à la personne de trouver une solution de mobilité autonome et durable".

Ses objectifs opérationnels peuvent consister à :

- aider la personne dans l'organisation du plan d'action mobilité issu du diagnostic individuel
- suivre ses actions mobilité dans un souci de continuité et de cohérence avec le projet socioprofessionnel
- l'aider à adapter les démarches en fonction des capacités et de la situation de la personne
- valider avec elle un ou des modes de déplacement(s) pérenne(s) adapté(s) aux besoins

Cet accompagnement intervient suite au diagnostic individuel mobilité. Il peut se dérouler dans le temps, avec une durée moyenne de 6 mois, composé d'entretiens individuels, de formations collectives, de mises en situation réelle. Selon les difficultés et les capacités des usagers, ils leur apprennent à lire un plan, à se déplacer dans une ville, à utiliser les modes de transports (bus, train, covoiturage, vélo), à organiser un itinéraire sur Internet. Le conseil en mobilité peut se dérouler de façon individuelle et/ou collective. Dans sa dimension individuelle, il s'agit d'assurer le suivi du projet mobilité élaboré à la suite de la phase de diagnostic. Ce suivi doit permettre de maintenir le participant dans la démarche de changement en matière de mobilité et de tenter que les déplacements entravent de moins en moins le projet professionnel. Dans sa dimension collective, le conseil en mobilité se traduit par un premier atelier collectif appelé « mobilité en action » où il s'agit d'apporter un premier niveau d'information quant aux moyens de transport existants, aux principales tarifications et aides qui y sont associées. Le conseil en mobilité prend ensuite la forme de visites découvertes thématiques permettant aux participants de découvrir des moyens de transport qu'ils n'utilisent pas habituellement. L'objet des visites découvertes est d'accompagner un groupe de personnes vers une première utilisation d'un moyen de transport inconnu pour elles jusqu'alors et leur donner envie de le réutiliser par la suite.

Différents ateliers peuvent être proposés :

- ATELIER « SE REPERER » Objectifs : mieux connaître son environnement, y trouver des repères, améliorer la lecture de cartes et de repérages sur plans.

- ATELIER « SE DEPLACER » Objectifs : Planifier un projet, organiser une sortie en anticipant les besoins en termes de budget et de déplacement, solliciter des partenaires pour mettre en place des visites découvertes.

Ces ateliers vont permettre de dédramatiser les déplacements, réduire la peur des transports, augmenter la confiance en soi et aux autres.

#### 2) L'atelier Permis ou atelier précode :

Dans le cas d'une demande d'aide à la préparation du permis de conduire, trois grands types de demandes apparaissent :

1. la personne dispose des capacités à se préparer en auto école traditionnelle, elle a besoin d'une aide financière, une recherche sur les possibilités de financement adaptées à la situation sera recherchée notamment sur le droit commun,
2. la personne dispose des capacités à se préparer en auto école traditionnelle mais elle peut rencontrer des difficultés à se mobiliser dans le temps: nous pouvons l'accompagner durant son parcours en auto école traditionnelle en couplant avec les ateliers collectifs proposés,
3. la personne a besoin d'un apprentissage et/ou d'un accompagnement renforcé. Des freins interfèrent dans cet apprentissage :
  - Manque de confiance en soi, difficulté dans le lien social entraînant une difficulté dans les séances de groupe de l'auto-école,
  - Gymnastique intellectuelle perdue (qui leur laisse à penser qu'ils ne sont plus capables d'apprendre),
  - Parfois, situation d'illettrisme (dans tous les cas, difficultés dues à une pauvreté de vocabulaire).
  - Ces problèmes, d'ordre psychosocial, entraînent un retrait ou un arrêt rapide des visites à l'auto-école.

Ces deux ateliers, soit prépa code, soit préparation évaluation conduite pourront mêler phases collectives et individuelles.

Pour la préparation au code est prévu deux demi-journées /semaine et une demi-journée sur des plages individuelles pour les personnes ayant encore plus de mal à suivre une dynamique collective. Cette phase individuelle pourra être la mise en confiance avant d'intégrer le groupe.

Objectifs : Avoir une vision réaliste du nombre d'heures d'apprentissage nécessaires à l'obtention du permis B, envisager, en amont d'un parcours de formation, la solution la plus appropriée à la situation de la personne : formation en auto-école classique, passage du permis B à embrayage automatique, conduite supervisée, accompagnement au code, ..., établir un point d'étape dans l'apprentissage de la conduite.

Adopter le vocabulaire spécifique au code de la route, acquérir une méthodologie d'apprentissage, se projeter en tant qu'utilisateur de la route : que ce soit en vélo, scooter, voiture. Pour la conduite, il s'agira d'évaluer les personnes grâce à un simulateur de conduite guidé par un accompagnant. Cela permettra de mettre la personne en confiance, de la familiariser avec un environnement de voiture, d'apprendre le fonctionnement, pour faire baisser le devis lors de l'évaluation avec une auto école.

Objectifs : Préparer techniquement et mentalement les candidats à l'évaluation pédagogique de conduite, apporter une réponse pédagogique lorsque l'évaluation de conduite a révélé des difficultés qui empêchent une orientation vers la formation au permis B, permettre aux participants de travailler sur les aspects mécaniques, de l'apprentissage de la conduite tout en épargnant le capital d'heures de formation en auto école, argumenter en faveur d'autres étapes du parcours mobilité lorsque les difficultés ne sont pas acceptées ou mal perçues par les participants.

L'apprentissage est compliqué, déstabilisant même pour les personnes non familiarisées avec ce mode de transport. Il est important de travailler en amont avant qu'elles ne se rendent dans une auto école, voir casser les tabous pour leur montrer qu'elles en sont capables.

#### 3) Un parc mobilité :

Il s'agira de proposer une solution au bénéficiaire la plus appropriée par rapport à l'opportunité qui se présente à lui en matière d'emploi et/ou d'entretien d'embauche ou d'une formation qualifiante. Ce parc sera constitué de véhicules normaux, véhicules sans permis, et des

solutions de deux roues. Les objectifs : Mettre à disposition un véhicule à la location à prix modeste pour des salariés ou des demandeurs d'emploi en vue de se rendre au travail ou à un entretien de recrutement lorsque le lieu est non desservi par les transports ou les horaires ne correspondent pas. Donner le moyen d'être mobile sur 30 kilomètres de TERGNIER. Développer l'autonomie par l'apprentissage de la mobilité et la levée des freins psychologiques, financiers et environnementaux en accompagnant la personne dans sa globalité. IL s'agira donc de favoriser la mobilité géographique des participants dans le cadre de leur insertion professionnelle par la mise à disposition d'un véhicule le plus adapté en fonction des besoins.

## Indicateurs

Quantitative:

- Nombre de personnes reçues
- Nombre de personnes par ateliers

Qualitative:

- Nombre de situations positives atteintes.

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services		6250,00
Achats	Matières et fournitures		4000,00
Services extérieurs	Locations		20000,00
Services extérieurs	Entretien et location		2000,00
Services extérieurs	Assurances		2899,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		85400,00
		<b>TOTAL</b>	120 549,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	14500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Autres ministères: Emploi	33500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CD02	12500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI-CActlf	14500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Fonds européens	40913,00
Aides privées			4636,00
		<b>TOTAL</b>	120 549,00 €

# PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- Emploi

## CFP02- Mobilisé pour mon insertion professionnelle

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : EMPLOI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Proposer un accompagnement renforcé aux bénéficiaires s'inscrivant dans leur parcours d'accès à l'insertion professionnelle.
- Mieux connaître l'entreprise et faire émerger des choix professionnels réalistes et réalisables.
- Préparer à la reprise d'activité en milieu ordinaire de travail ou à l'accès à une qualification professionnelle.

#### Description de l'action :

##### **Module 1**

Accueil et communication

\*Intégrer les règles de fonctionnement du centre de formation (Remise du livret stagiaire, contrat d'engagement)

\*Permettre les présentations individuelles

\*Identifier l'existence ou non d'un projet professionnel

\*Identifier les problématiques et freins socioprofessionnels

Bilan personnel et professionnel

\*Créer son portefeuille de compétences à partir de l'environnement professionnel, social et personnel.

\*Identifier ses priorités personnelles (bilan personnel)

\*Créer la boîte outil « TRE » du bénéficiaire

\*Réaliser un état des lieux des expériences et valoriser des compétences et des savoir-être

\*Découvrir son environnement (métiers, entreprises, marché du travail, marché de la formation, les potentialités de son bassin d'emploi et/ou limitrophes) et rechercher les informations pertinentes.

\*Découvrir de nouvelles filières et métiers (et notamment porteurs d'emplois)

\*Réaliser des enquêtes métiers afin de confronter ses représentations à la réalité du discours d'un professionnel.

\*Valider ou invalider les pistes énoncées lors du module « Accueil /Communication » de la Phase 1

##### **Module 2**

Phase exploratoire

\*Identifier et élaborer des cibles professionnelles (Emploi ou formation)

\*Aider le bénéficiaire à travailler et construire son projet professionnel et ses pistes d'emplois.

\*Mieux se connaître (acquis professionnels, valeurs, intérêts, ressources, aspirations, contraintes et priorités personnelles)

\*Obtenir les premiers éléments liés à l'élaboration ultérieure du plan de formation

Ressources mobilisées :

• Ouvrir un accès à la plateforme Parcouréo pour chaque bénéficiaire qui permet de mixer, séquences en présentiel et séquences à distance en autonomie.

Cette plateforme : intègre un Référentiel national de 1200 métiers, actualisé en continu permet d'élaborer un profil personnel et de le traduire en métiers, est un outil interactif d'aide à la décision : on peut questionner ses résultats, comparer l'information, demander pourquoi un métier a été proposé...

• Vérifier l'inscription à Pôle emploi. (Mis en place d'un atelier dédié aux services Pôle Emploi : Espace personnel, [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), La bonne boîte, Emploi Store...)

• Créer et alimenter son profil dans le Compte Professionnel Activité par le biais de la plateforme [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr) (Parcours, compétences, compte CPF)

\*Formaliser l'ensemble des éléments recueillis lors de cette première phase à travers « Mon livret parcours »

\*Présenter les objectifs de la phase suivante

##### **Module 3**

Phase d'élaboration et de confirmation du projet

\*Déterminer un ou plusieurs projet(s) professionnel(s) cohérent(s), réaliste(s) et réalisable(s) au regard du marché du travail

\*Définir les étapes indispensables à sa (leur) réalisation(s)

\*Découvrir la filière et la qualification choisie dans le cadre de visites et/ou d'immersion (bancs d'essai) au sein d'organismes de formations partenaires ...) afin de permettre aux bénéficiaires de se projeter dans un dispositif de formation de droit commun, si le retour à l'emploi direct n'est pas envisageable :

• dans le cadre des Actions de Formations Conventionnées Pôle Emploi

• dans le cadre du SIEG (ADF, INFREP, AIDEQ...):

\* Dispositif Dynamique Vers l'Emploi,

\* Lire Ecrire Agir (Illettrisme) ou \* Français Langue Etrangère,



- dans le cadre du Programme Régional Formation (parcours qualifiants) : AFPA, GRETA, PROMEO, HORTIBAT, INFREP, APRADIS, CFPFA...

- dans le cadre de l'apprentissage et contrats en alternance: Cfa Btp Aisne, CFA Horticole, CFA De La Chambre De Métiers et de L'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne (CCI), GEIQ

- \* Découvrir le monde de l'entreprise par le biais :

- d'immersions en entreprises: Les périodes en entreprise se dérouleront sur, à minima, une semaine et ne pourront excéder 3 semaines. Elles sont mises en place par le CFP02. Pour cela, le conseiller CFP02 sera facilitateur dans la recherche d'entreprises d'accueil. Afin de clarifier ses responsabilités, celles des entreprises, ainsi que celles des bénéficiaires, il négocie, formalise et signe en tripartite une convention qui cadre le contexte et les objectifs de la période déterminée. Ainsi, la convention fixe la durée, les dates, les modalités du déroulement de l'immersion (exemple : bénéficiaire effectuant toute sa période en entreprise sur un poste précis, ou au contraire effectuant un passage sur plusieurs postes), les horaires de travail, les tâches à effectuer, les compétences à vérifier (savoir-faire, savoir-être), le règlement intérieur de l'entreprise auquel le demandeur doit se conformer, la couverture par l'entreprise de l'assurance responsabilité civile du demandeur, les obligations de l'entreprise et celles du bénéficiaire, la désignation et le rôle d'un correspondant ou tuteur dans l'entreprise, le rôle et les modalités d'intervention du conseiller CFP02.

Un suivi entreprise sera assuré par le conseiller CFP02 afin d'avoir un retour du référent entreprise et du bénéficiaire permettant d'envisager si le projet peut être confirmé ou infirmé.

- de visites d'entreprises (printemps de l'industrie, entreprises privées...)

- de visites de chantiers d'insertion

- \* Sensibiliser les bénéficiaires aux perspectives d'emplois intérimaires en faisant intervenir les acteurs du territoire (Humando...)

- \* Valider (ou invalider) le projet de retour en formation (initiale, pré-qualifiante, qualifiante)

- \* Valider (ou invalider) le projet professionnel

- \* Identifier et évaluer les freins (exemple mobilité) à la réalisation de ce projet de retour en formation ou emploi

- \* Offrir à chaque participant une autonomie dans sa recherche d'emploi (lettre-CV-organisation et gestion des recherches d'emploi)

- \* Participer aux évènements « emploi » organisés sur chaque territoire : journées portes ouvertes Missions Locales, Job Dating Pôle Emploi, Forums de l'insertion...

- \* Elaborer un plan d'actions personnalisé visant l'aboutissement du projet défini.

#### **Module 4**

Accompagnement Personnalisé vers l'emploi ou la formation

Il s'agit de lever les derniers obstacles éventuels à la recherche d'emploi ou à l'entrée en formation, et surtout de concrétiser le projet.

- \* Accompagnement personnalisé vers l'emploi :

- Définir la stratégie de sa recherche d'emploi et élargir sa cible si besoin

- Adapter et utiliser les outils de sa recherche d'emploi

- Savoir décrypter une offre d'emploi (vérifier le « match » entre ses propres compétences et celles demandées par l'entreprise)

- Rechercher et candidater à des offres d'emploi : l'abonnement aux offres d'emploi et le dépôt du profil en ligne sur Pole-emploi.fr sont obligatoires.

- Optimiser l'accès à l'emploi durable

- Développer des réseaux d'entraide et d'information dans son environnement personnel et professionnel

- Retranscrire un suivi de ses démarches dans « Mon livret parcours »

- Valider sa méthodologie personnelle et analyser l'efficacité de ses actions pour les adapter en conséquence avec son référent

- Accompagnement personnalisé vers la formation:

- Identifier la formation répondant au projet établi

- Valider le choix de l'organisme de formation le plus adapté au projet en fonction de la situation du bénéficiaire, de son environnement et la cohérence avec l'offre de formation de la région.

- Prendre contact avec le centre de formation pour un positionnement sur les informations collectives de sélection

- Echanger avec le centre de formation afin de connaître l'issue du positionnement

- Proposer des alternatives en cas de non retenue du bénéficiaire

#### **ATELIERS « APPRENDRE A APPRENDRE »**

Chaque mois et en parallèle des présences hebdomadaires, seront mis en place des ateliers « Apprendre à apprendre ».

Les objectifs de ces ateliers seront :

- Adopter une posture propice à l'apprentissage

- Diriger son projet en toute autonomie

- Créer un plan d'apprentissage personnalisé

- Appliquer des techniques d'apprentissage

Ces ateliers seront assurés par un animateur différencié permettant une autre forme d'expression des bénéficiaires. Ils pourront se décliner sous de nombreuses modalités d'animation : ateliers méthodologiques, d'expression orale, jeux de rôles (filmé ou non)....

Le choix des thématiques sera issu d'un travail de collaboration entre le référent de l'action et l'animateur d'ateliers.

Thématiques travaillées lors de ces ateliers :

- Atelier de réflexion sur « C'est quoi le travail, quelle représentation ai-je du travail ? Quelles sont mes priorités à travers le travail ? »

- Ateliers TRE : Créer la boîte outil « TRE » du bénéficiaire (CV, LM, espace emploi, ...), 5 min pour convaincre, adapter et utiliser les outils de sa recherche d'emploi, Apprendre à reconnaître ses points forts pour construire des arguments pour réussir des entretiens d'embauche, Savoir négocier son embauche avec les employeurs

- Atelier « Estime de soi »

- Atelier « e-démarches professionnelles » propose au bénéficiaire d'acquérir un bagage numérique, lui permettant de : Identifier les différents outils numériques accessibles : Ordinateur, tablette, téléphone. Connaître les fonctions de base pour utiliser un outil numérique.

Saisir et mettre en forme du texte/gérer des documents : comprendre la structure d'un document, saisir et modifier un texte simple, créer, enregistrer et déplacer des fichiers simples, renseigner un formulaire numérique, savoir imprimer ou scanner un document. Exploiter la fonction messagerie : créer une boîte mail professionnelle, gérer une messagerie et un fichier de contacts, ouvrir et fermer un courriel ou un document attaché, créer, écrire un courriel et l'envoyer, insérer une pièce jointe. Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le Web : ouvrir un navigateur, se repérer dans une page Web, effectuer une requête, analyser la nature des sites

proposés par le moteur de recherche, savoir trouver des services en ligne, alerter sur les risques d'internet, vérifier ses sources. Adopter une attitude vigilante dans la gestion de ses espaces personnels et de ses codes. Avoir une aisance dans l'utilisation des sites de recherche d'emploi (Pôle-emploi.fr, indeed...,sites agences intérimaires, catalogue de formations de la région : C2RP). Localiser les lieux d'accès au numérique publics et gratuits pour les personnes qui ne sont pas équipées à domicile

- Certification préalable CléA [www.certificat-clea.fr](http://www.certificat-clea.fr) : Proposer aux bénéficiaires (qui ne présentent pas de difficultés dans la maîtrise des savoirs de base), de passer la certification CléA comme un passeport pour l'inscription aux sélections d'entrée en formation qualifiante, et comme une garantie de maîtrise des compétences professionnelles pour un employeur. Pour les personnes en situation d'illettrisme, proposer d'intégrer une formation adaptée à leurs besoins.

Des thématiques complémentaires seront développées en fonction des :

- besoins pressentis à la fois par le référent de l'action et l'animateur des ateliers
- attentes des bénéficiaires

## Indicateurs

- Nombre de bénéficiaires suivis
- Nombre de bénéficiaires ayant abouti dans leur parcours (Accès à l'emploi, formation...)

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Achats matières et fournitures		425,00
Achats	Autres fournitures		174,00
Services extérieurs	Location, entretien, assurance, documentation		3514,00
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire, publicité, missions, frais bancaires		2008,00
Impôts et taxes			1000,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		17979,00
		<b>TOTAL</b>	25 100,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Ventes de produits finis	Prestations de services		11000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	8500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI-CActlf	4800,00
Reprises sur amortissement			800,00
		<b>TOTAL</b>	25 100,00 €

# PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- Emploi

## *Pass' à l'Acte- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION :** RECONDUCTION

**PILIER :** EMPLOI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**TERRITOIRE :** Chauny- Tergnier

### Description

#### Objectifs de l'action :

Pour une meilleure maîtrise de soi face à la prise de parole. Vers un savoir être.

#### Description de l'action :

Les actions se dérouleront sur le territoire de la CA Chauny- Tergnier- La Fère et concernent la reconduction sur les villes de Chauny et Tergnier avec doublement des heures d'intervention : 72 heures pour chaque site.

Descriptif : La compagnie Pass' à l'Acte propose un dispositif de renforcement personnel à destination de personnes en rupture sociale confrontées à une exclusion durable ou non du marché de l'emploi. Cette action est aussi proposée aux adolescents en rupture ou décrochage scolaire. Dans des contextes aussi défavorables, il convient de constater que des doutes s'installent parmi les publics qui, pour certains, n'ont plus aucun repère horaire, social, éducatif etc...

L'atelier que nous proposons doit leur permettre de lever ces doutes en reprenant confiance en eux, en redécouvrant des capacités qu'ils avaient mises de côté ou qu'ils n'avaient jamais perçues dans leur famille ou les personnes les entourant, en leur donnant l'envie d'entreprendre, de s'exprimer et de faire. Les thèmes abordés lors des sessions seront l'art de l'éloquence, la voix, l'écoute, le regard, le corps, le geste et le mouvement pour améliorer auprès de chaque participant la prise de parole en public sans appréhension et lui donner des outils suffisants pour affronter dans de bonnes conditions l'exercice parfois difficile des entretiens nécessaires à un retour à l'emploi ou pour entrer dans le monde du travail ou encore réintégrer le circuit scolaire ou de la formation. Savoir gérer ses émotions et prendre de l'assurance. Pour mener à bien cette action et aborder les thèmes proposés, il conviendra que les participants s'impliquent dans ce projet en se mettant en scène et en élaborant par rapport à leur vécu de petites scènes courtes dont ils seront les auteurs. Pour cela un travail d'enregistrement et d'écriture sera nécessaire dans l'élaboration des scénarii et seulement si le groupe est d'accord. La compagnie accompagnera et animera le ou les groupes et fournira un travail pour idéalement aboutir à une restitution publique de l'atelier si accord de leur part. Travailler ensemble vers des objectifs communs.

Déroulement des séances : doivent rester ludiques, décontractées et simples pour que chacun puisse trouver un intérêt à participer sans avoir de pression supplémentaire. Des adaptations pourront être faites selon la demande du ou des groupes. Fort de l'expérience de cette année, cette action se déroulera sur une base de 5h50 heures par jour sur 2 jours consécutifs soient 1h par semaine (ou plus selon l'intérêt des participants et du lieu d'accueil) de façon à avoir une continuité et poursuivre le travail de la 1ère journée et ne pas passer du temps à redire et réexpliquer les actions de la veille.

Mise à disposition gratuite d'un local par la commune dans le cadre du contrat de ville. L'ESP de Chauny 160 Bd Bad Kostritz était parfait pour mener les actions. Mise à disposition gratuite d'un local par la commune dans le cadre du contrat de ville. Le Centre social AU FIL DE L'EAU Quartier Roosevelt Rebequet de Tergnier était parfait pour mener les actions. Nous estimons pour un bon déroulement de l'action un nombre de 72 heures nécessaires pour chaque site (Chauny, Tergnier).

Le taux horaire serait de 60 €/h + frais de déplacement A/R au départ de Soissons pour un VL. Les jours et les horaires choisis contribuent déjà à la formation et à un retour à la vie sociale. En effet, se lever plus tôt en ayant un objectif, sortir de sa zone de confort, s'organiser et arriver à l'heure sont autant de facteurs qui permettent d'opérer une réinsertion sociale volontaire.

Notre savoir faire : Depuis de nombreuses années, nous pratiquons ce genre d'intervention auprès de différents organismes. Récemment, nous sommes intervenus en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Soissonnais dans le cadre du P.L.I.E (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). En partenariat avec la ligue de l'enseignement de l'Aisne nous menons des ateliers théâtre et art clownesque à destination des publics primo-arrivants et bénéficiaires de la protection internationale (BPI).

Dans le cadre de la politique de la Ville, nous sommes actuellement sur les communes de Tergnier et Chauny. Nos actions sont animées par des comédiens et des metteurs en scène professionnels. Nous aurons besoin de nous entourer et de nous appuyer sur les associations locales oeuvrant dans le domaine socio-éducatif pour permettre de lancer les actions que nous tenons à développer dans les quartiers cibles des Villes de Tergnier et Chauny.

### Indicateurs

Indicateur de réalisation : nombre de participants et nombre de jours et d'heures

Indicateur de résultat : Nombre de personnes qui déclarent être armées pour un retour à l'emploi par une mise en pratique des acquis.

Indicateur d'impact : Nombre de personnes prêtes à renouveler l'expérience ou a en parler autour d'eux. L'évaluation de l'action se fera en deux étapes :

- A mi parcours pour réajuster si nécessaire la stratégie déployée avec un indicateur de mesure tout au long du parcours par un échange avec les différents acteurs pour une meilleure modulation de la stratégie initiale de l'action. Les modalités d'évaluation de l'action pourront être établies de manière collégiale avec les partenaires sociaux.

- Enfin à la fin de l'action ou quelques temps après afin de voir l'impact réalisé des actions programmées dans le cadre du contrat ville et sa pertinence sur le moyen terme.

L'objectif du projet est de permettre aux participants (habitants des quartiers prioritaires) un retour à une vie sociale et aussi valoriser au besoin à la recherche d'emploi.

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Autres services extérieurs	Missions, déplacements		2600,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		15864,00
		<b>TOTAL</b>	18 464,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	8500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil Régional	4500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI-CActlf	4500,00
Ressources propres	Insuffisance prévisionnelle (déficit)		964,00
		<b>TOTAL</b>	18 464,00 €

# PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- Emploi

## OSC- Le numérique et l'emploi

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : EMPLOI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

Faire du numérique un levier d'insertion : Appréhender et/ou se former aux nouvelles technologies numériques utilisées partout, au foyer comme au travail

- Lutter contre la fracture numérique
- Réduire les inégalités d'accès à l'information, à la connaissance et aux réseaux
- Réduire les inégalités sociales et générationnelles
  - Renforcer l'accès à l'emploi
- Connaître et utiliser les moyens de communication pour la recherche d'emploi
- Approfondir l'outil informatique et ses applications devenus incontournables dans la plupart des emplois.

#### Description de l'action :

##### **Généralités**

- Entrée-sortie permanente
- Besoins et objectifs choisis et/ou conseillés
- Acquis évalués et pris en compte
- Aide et/ou apprentissage individualisé
- 5 personnes au maximum
- 1 animatrice très expérimentée
- Objets connectés personnels ou fournis par la structure
- 41 semaines, 3 journées de 4h chacune

##### Objectifs stratégiques

##### **1- Lutter contre la fracture numérique**

Suivant les besoins et à la demande

- Manipulations de base (clavier, souris...) pour l'initiation au traitement de texte avec des applications basiques (CV, lettre de motivation....)
- Manipulations spécifiques
- Smartphone (Paramétrage, téléchargement,...), • Tablette (idem)
- Ordinateur Win 10,
- Internet et messagerie électronique
- Utilisation avec cas concrets comme recherche d'un emploi sur le site de Pôle emploi
- Gestion de budget avec logiciel simple
- Appareil photo : réglages, copie sur objets connectés et envoi par courriel
- Aide à la dématérialisation si besoin

##### **2- Renforcer l'accès à l'emploi**

Initier et former à l'emploi

- Initiation : Module de 15h permettant par exemple d'élaborer un CV en toute autonomie. Délivrance d'un Certificat d'initiation à l'informatique
- Internet : Module de 15h permettant, par exemple, l'autonomie dans la recherche d'un emploi (site Pôle emploi, sites spécialisés et d'entreprises) ; Délivrance d'un Certificat de navigation et de communication
- Bureautique : Module de 150h maximum incluant les modules précédents et tout ou partie de Microsoft Office ou Open Office. Délivrance du Passeport de Compétence Informatique Européen -PCIE- ou le B2i Adulte ou certificat suivant les acquis.

### Indicateurs

Suivi des acquis avec un carnet d'évaluation continue

- Nombre de certificats délivrés
- Feuille de présences émargées
- Fiches dites de satisfaction de fin de stage

## Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matières et fournitures		230,00
Services extérieurs	Réparation et assurance		1228,00
Autres services extérieurs	Publicité, missions, services bancaires		1629,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		17080,00
		<b>TOTAL</b>	20 167,00 €

## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	3500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil Régional	7000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI-CActlf	7000,00
Ressources propres			2667,00
		<b>TOTAL</b>	20 167,00 €

# PILIER EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- Emploi

## *Positive Planet- Quartiers d'avenir*

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION :** RECONDUCTION

**PILIER :** EMPLOI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**TERRITOIRE :** Chauny- Tergnier- La Fère

### Description

#### Objectifs de l'action :

L'action a pour objectif de stimuler la création d'entreprises et d'emplois dans les quartiers prioritaires et/ou par ses résidents, en contribuant à la promotion de la création d'activité comme une option viable de l'insertion professionnelle, en particulier pour les publics précaires, et en fournissant formation et accompagnement technique aux porteurs de projets en complément des dispositifs préexistants sur le territoire.

Cette action répond à un besoin de perspectives professionnelles pour des populations éloignées de l'emploi, et de développement économique pour des secteurs défavorisés. Elle contribue à l'insertion des personnes en situation précaire par la création de leur propre emploi grâce à l'entrepreneuriat accessible à tous.

A travers nos actions d'accompagnement, nous favorisons l'insertion des personnes à la recherche d'un emploi ayant parfois perdu le goût au travail, en leur permettant de créer leur propre emploi. Aujourd'hui, l'objectif est d'aller vers ces populations et de les accompagner pour concrétiser leur projet de création ou de reprise d'entreprise contribuant ainsi à leur insertion et au développement économique du territoire.

#### Description de l'action :

Notre action s'articule avec les partenaires locaux liés à la création d'entreprise, à savoir POLE EMPLOI, la MEF et la Mission Locale de Tergnier, BGE et l'ADIE, le réseau INITIATIVE et France Active ainsi que les services des communes et de l'Agglomération Chauny, Tergnier, La Fère, autour de 4 axes principaux :

- l'émergence de l'idée et la promotion de l'entrepreneuriat
- l'accompagnement individuel vers la concrétisation du projet de création d'entreprise
- la formation des porteurs de projet
- le suivi des entrepreneurs

La complémentarité d'actions avec nos différents partenaires est organisée localement afin de gagner en efficacité pour le suivi de notre public cible.

#### Notre action se découpe en 3 étapes :

##### ***1/ EMERGENCE DU PROJET ET PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT***

- Événement extérieur dans les quartiers "C'est qui le patron ?" Le projet consiste à déployer le kiosque d'information et d'orientation « c'est qui le patron » au sein des QPV.

Il s'agit de créer une dynamique avec les partenaires locaux au sein de la ville et des quartiers, détecter les futurs porteurs de projets (dont la plupart n'osent pas se lancer), promouvoir l'écosystème entrepreneurial (Adie, Mission Locale, BGE, POLE EMPLOI...), informer sur les aides et services mobilisables, orienter les porteurs vers les structures adaptées, au plus près de chez eux. Concrètement, un kiosque mobile « C'est qui l'patron ? » se posera dans des lieux stratégiques de trafic. Un barnum coloré, repérable, itinérant sera installé avec une équipe de Positive Planet France et 2 ou 3 intervenants de nos partenaires locaux (associations locales, partenaires de la création d'entreprise, bénévoles) et des entrepreneurs accompagnés par Positive Planet France pour témoigner de leur parcours et leur réussite. L'équipe présente chaque jour s'organise pour prospecter directement dans le quartier afin de susciter l'envie de rejoindre l'animation sous le barnum ouvert et accueillant. Nous nous efforçons de faire cette action en partenariat avec l'association locale Eco et Logique qui se déplace avec son food truck lors de notre tournée, afin de sensibiliser à l'éco-citoyenneté également. En amont de cette tournée, une campagne d'affichage et distribution de flyers sera organisée, dans les lieux de nos partenaires locaux, afin de diffuser l'information de la tournée « c'est qui le patron ? ». Ce barnum ouvert de 9m<sup>2</sup> permet d'échanger et de se rapprocher des créateurs potentiels, avec une attention particulière auprès des jeunes et des femmes.

-Interventions dans les lycées professionnels, organisme de formation, MEF ou encore au Conseil citoyen, afin de faire connaître notre structure et notre méthodologie

##### ***2/ L'ACCOMPAGNEMENT***

La formalisation des projets passe par un parcours d'accompagnement individualisé des bénéficiaires, de l'étude de marché jusqu'à l'immatriculation de l'entreprise. Cet accompagnement se fait pas à pas et gratuitement, et regroupe formation théorique, suivi du projet et accompagnement humain. Nous proposons aux porteurs de projet une méthode qui permet tout à la fois de renforcer leur savoir de base sur la gestion d'une entreprise et d'avancer sur leur propre business plan. Nous nous intégrons dans le dispositif local d'accompagnement en intervenant en amont de l'ADIE quand les porteurs ont un besoin de financement identifié, en les accompagnant dans le montage du dossier de financement et d'immatriculation, par des rendez-vous centrés sur la définition de leur stratégie commerciale, la réalisation de leur prévisionnel financier et un appui dans le choix de leur statut juridique. Autant d'éléments indispensables à l'obtention de financements et au lancement d'une activité.

Nous fournissons également aux porteurs de projets nombre d'outils pour les aider dans le montage de leur projet (support d'étude de marché, fiches pratiques, prévisionnel financier, etc) et le pilotage de leur activité (planification, suivi des facturations et encaissements, guide d'entretien commercial, choix d'un local d'activité, tableaux de bords, etc)

Nous leur proposons de participer à plusieurs ateliers afin de les former et qu'ils deviennent autonomes dans la gestion de leur entreprise.

#### NOUVEAUTÉ 2020 : Création d'une offre de formation

En complément de notre démarche d'accompagnement individuel, Positive Planet France a développé une formation « Réussir mon aventure entrepreneuriale » permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la construction d'une entreprise dans un cadre dynamique et créatif qui maintient la motivation. Notre expertise dans ce domaine nous a permis de constater une volonté entrepreneuriale forte ainsi qu'un réel besoin de formation à la création d'entreprise. Cette formation permettra de favoriser la culture entrepreneuriale en développant la réussite des créateurs d'entreprise. Notre valeur ajoutée réside dans notre proximité, l'écoute et le soutien envers les bénéficiaires. Nous souhaitons garder cette proximité tout en répondant aux besoins des porteurs de projet en les accompagnant à la réussite de leur projet. La formation « Réussir mon aventure entrepreneuriale » permettra aux candidats de développer leurs talents d'entrepreneur afin d'adopter une vision d'entrepreneur. Ils seront capables de structurer leur projet en réalisant leur étude de marché, leur démarche commerciale, leurs prévisions financières ainsi que d'intégrer les atouts du numérique dans leur communication. A l'issue de la formation, les candidats pourront s'appuyer sur un réseau d'entrepreneurs et d'experts issus de Positive Planet France. Enfin cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, référencée Data Dock et peut être scindée en modules. Elle sera proposée à Saint-Quentin dans un premier temps pour une question logistique (locaux), mais ouverte et proposée aux habitants du bassin chaunois.

#### 3- LE SUIVI POST CREATION

Le soutien au démarrage de l'activité est mis en place spécifiquement selon la demande et les besoins du créateur. L'orientation des porteurs vers les interlocuteurs adéquats pour la poursuite de leur projet : recherche de locaux (Agglo et Mairies), de financements (ADIE, Initiative Aisne, France Active), appui au démarrage de l'entreprise (couveuse d'entreprise, pépinières). L'accompagnement au succès des créateurs d'entreprises de fait au moyen d'ateliers post-crédation, d'événements de réseau et de parrainages pour échanger les bonnes pratiques et renforcer les compétences des créateurs. Ce dispositif s'appelle le Club des Positifs et permet d'élargir leur réseau professionnel par de nouvelles rencontres et de mettre en place des réseaux "inter structures".

Afin de mieux répondre aux attentes de tous, nous envisageons de continuer nos permanences mises en place sur le territoire à raison de minimum 1 journée tous les 15 jours, consacrées aux rdv de suivis des porteurs de projets, au sein des locaux du PIJ Chauny et du centre social "Au fil de l'eau" à Tergnier. Aussi, nous prévoyons des interventions dans des lycées professionnels et organismes de formation (et tout autre partenaire) pour faire connaître notre programme et promouvoir l'entrepreneuriat en général, en organisant par exemple des rencontres avec nos "positifs" (organisation d'un marché des positifs au sein des quartiers pour témoigner de leur réussite à l'occasion des fêtes de fin d'année par exemple).

En résumé, l'action se veut souple et adaptée au porteur de projet afin de lui permettre de franchir le processus de création (de l'idée à l'immatriculation) dans de bonnes conditions et d'assurer au maximum la pérennité de son entreprise. L'accompagnement individuel est avant tout basé sur la construction d'une relation privilégiée entre le porteur de projet et l'accompagnateur, de manière à dépasser la perte de confiance en soi qui freine bon nombre de porteurs de projet : bien souvent éloignées de l'emploi, ces personnes ont un fort besoin d'écoute avant de se sentir légitime dans une démarche de création d'activité.

### Indicateurs

En termes d'objectifs en 2020, Positive Planet prévoit :

- Nombre de personnes bénéficiaires d'événements pour la promotion de l'entrepreneuriat : 150
- Nombre de personnes accompagnées : 30
- Nombre de création d'entreprises : 10

Les résultats de l'action seront évalués selon la méthode suivante

- Indicateurs opérationnels quantitatifs récoltés au jour le jour par les accompagnateurs sur une base de données (SalesForce) : nombre de personnes sensibilisées, nombre de personnes accueillies, nombre de personnes accompagnées, nombre d'entreprises créées, nombre d'emplois générés, tout cela en prenant en compte l'origine (quartier prioritaire) des porteurs de projet.
- Évaluation de la qualité de services fournis : au moyen d'un audit qualitatif interne validant un minimum d'étapes traitées pendant l'accompagnement, ou 3 mois après le dernier rendez-vous pour les personnes ayant abandonné le parcours.
- La mesure de pérennité des entreprises créées : questionnaire téléphonique administré par téléphone à un échantillon d'entrepreneurs ayant créé leur entreprise à N-1 et N-3.
- Etude d'impact de notre action sur le territoire réalisée par OPINION WAY en juillet 2018 fait ressortir que :

\*Le taux d'entreprises pérennes se maintient par rapport à 2015 (69% vs 67%)...

\*La situation des créateurs s'est améliorée pour la moitié d'entre eux (que leur entreprise soit pérenne ou non), notamment grâce à la sortie de la précarité.

\*La création d'entreprise avec Positive Planet s'avère être une expérience très positive puisque 2/3 des entrepreneurs seraient prêts à la renouveler, même parmi les entreprises non pérennes.

\*Au final, Positive Planet France a un potentiel de recommandation très élevé parmi les créateurs : le score de NPS très positif (+44) grâce à un fort taux de promoteurs (54%) et un faible niveau de détracteurs (10%)

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		300,00
Services extérieurs	Documentation		600,00
Autres services extérieurs	Publicité, missions		2200,00
Impôts et taxes			455,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		18071,00
		<b>TOTAL</b>	21 626,00 €



## Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	4000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil Régional	4000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	EPCI-CActif	2000,00
Subvention d'exploitation	Subvention sollicitée	Fonds européens	8302,00
Subventions d'exploitation		Autres établissements publics	3324,00
		<b>TOTAL</b>	21 626,00 €

## **2-3- Le pilier « Habitat et Cadre de Vie »**

# PILIER HABITAT- CADRE DE VIE

## Logement et habitat

### Association Eco& Logique- J'apprends dans mon logement

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : HABITAT ET CADRE DE VIE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Favoriser une meilleure appropriation de son logement dans le but de (re)donner une dynamique sociale.
- Développer ses compétences techniques afin de prendre conscience de ses potentialités, de développer son autonomie, son organisation et prendre confiance en soi.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'amélioration de ses conditions de vie par des gestes écocitoyens.

#### Description de l'action :

Il s'agit d'accompagner 12 familles du quartier prioritaire La Résidence de Chauny, soit 6 locataires du bailleur social Clésence et 6 locataires de l'OPAL, dans l'amélioration de leur cadre de vie par la mise en place d'auto réhabilitation du logement. Les familles seront accompagnées par l'association pour l'apprentissage des compétences techniques afin de pouvoir les mettre en application au sein de leurs logements et ainsi acquérir l'autonomie nécessaire en ce qui concerne les petits travaux d'embellissement et d'entretien locatif.

**Etape 1** : Sélection des ménages potentiellement concernés. Cette première sélection associe les différents partenaires impliqués dans le projet. Le but étant d'apprécier les besoins dans le logement, de prendre connaissance de la situation générale du ménage. Partenaires : Association Eco&Logique, représentants de la Ville de Chauny et de la communauté d'agglomération CTLF, Services sociaux de l'UTAS et CCAS, CAF Aisne, Bailleurs Sociaux, Clésence, OPAL etc...

**Etape 2** : Rencontre du ménage et explication de la démarche. L'association rencontre les ménages à leurs domiciles avec le référent social ou le chargé de clientèle s'il y a lieu, afin de présenter le projet, les droits et obligations de chacun. Ils définissent les premiers éléments du cahier des charges des travaux à effectuer. Intervenants : Assistantes sociales, Eco&Logique, représentant des bailleurs (chargés de clientèle)

**Etape 3** : Réalisation du chantier. L'association est présente avec les ménages au démarrage du chantier. Ils redéfinissent ensemble le cahier des charges et ils cadrent les grandes étapes de mise en oeuvre des travaux à effectuer. Les familles seront ensuite suivies régulièrement par l'association afin de prendre connaissance du bon déroulement des travaux (prises de photos), apprendre les gestes techniques nécessaires s'il y a lieu et conseiller les habitants. Les matériaux et le matériel nécessaires à la réalisation du chantier seront apportés aux bénéficiaires par l'association (pris en charge par le bailleur). Intervenants : Association Eco&Logique

**Etape 4** : Sensibilisations individuelles. Celles-ci seront dispensées par l'association et seront organisées autour de différents thèmes selon les contextes et problématiques rencontrées (Qualité de l'air intérieur, économies d'énergie et gestion de l'eau...)

### Indicateurs

- Nombre d'habitants participant à l'action.
- Réhabilitation des pièces repérées.
- Implication des habitants/familles

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matières et fournitures		3600,00
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements		1880,00
Charges de personnel	Rémunération du personnel		18620,00
		<b>TOTAL</b>	24 100,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CGET	4000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de CHAUNY	4500,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Epci- CACTLF	2000,00
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	CAF	4600,00
Aides privées		Bailleurs sociaux	9000,00
		<b>TOTAL</b>	24 100,00 €

## PILIER HABITAT- CADRE DE VIE

### habitat et cadre de vie

## Conseil Citoyen- Fleurissements des immeubles

**ACTION NOUVELLE OU RECONDUCTION** : RECONDUCTION

**PILIER** : HABITAT ET CADRE DE VIE

**TERRITOIRE** : Chauny

### Description

#### Objectifs de l'action :

- Encourager les habitants à embellir leur logement en fleurissant les balcons.

#### Description de l'action :

Proposer aux habitants contre un montant minime, 1 euro, de fleurir leur balcon en leur fournissant :

- ✓ Une balconnière
- ✓ Du terreau
- ✓ Des plantes fleuries vivaces qui pourront fleurir les années suivantes ou des fraisiers, des tomates cerises ou des herbes aromatiques
- ✓ Des fiches techniques pour l'entretien des plantes

Chaque foyer pourra acquérir deux balconnières ou pots au maximum.

### Indicateurs

- Nombre de participants à l'opération

### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matières et fournitures		2400,00
Autres services extérieurs	Déplacements, missions		100,00
		<b>TOTAL</b>	2500,00 €

### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Ville de CHAUNY	500,00
Subventions d'exploitation		Bailleurs sociaux	2000,00
		<b>TOTAL</b>	2500,00 €

### **3-Nos quartiers d'été**

## NOS QUARTIERS D'ETE

### Conseil Citoyen- La Résidence prend ses quartiers d'été 2020

**TERRITOIRE** : Chauny

#### Description

##### Objectifs de l'action :

Le quartier de la Résidence a une image moyenne dans la ville. Il s'agit, durant cette journée, d'œuvrer pour animer, décroïsonner et valoriser ce quartier en proposant une fête inaugurale de l'été sous forme de kermesse avec activités sportives, artistiques, cirque, animations et jeux divers.

##### Description de l'action :

**Objet de l'action** : Installation et animation d'une kermesse dans le QPV la résidence à Chauny (02300). Il s'agit d'organiser sur une journée, en partenariat avec le Centre social, la Mairie de Chauny, l'OPAL, CLESENCE et la Région Hauts de France (Projet NQE) sur les terrains.

**Présentation détaillée de l'action** : En amont : Réunions préparatoires avec les habitants et les partenaires.

Signature des contrats avec les prestataires

Activités proposées : Initiation au volley-ball, ateliers cirque, jeux gonflables, jeux picards, atelier maquillage, sculpture de ballons, buvette, tournoi de pétanque, ateliers musicaux, spectacle musical dansant..., cinéma en plein air

Le jour même :

9h00 - Installation des barnums, sièges, tables, barrières. Installation électrique par la Mairie.

Installation de toilettes sèches - Installation des poubelles de tri

10h00 - Préparation et mise en place

11h00 - Ouverture de la buvette- boissons sans alcool, frites, barbecue, glaces, granité

12h00 Accueil et installation des prestataires

13h00 Début des activités

21h00 Concert dansant

22h30 Cinéma en plein air

Minuit - fin.

#### Effets et résultats attendus

Modifier la perception des habitants sur leur quartier, leur permettre de se rencontrer, améliorer le vivre ensemble, ouvrir le quartier sur les 3 autres résidences et le reste de la ville et amener les autres habitants à apprécier le quartier.

#### Budget - Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services		10000,00
Achats	Matières et fournitures		510,00
Services extérieurs	Location		600,00
Autres services extérieurs	Publicité et frais de missions		700,00
Autres charges de gestion courante	Droits d'auteur		90,00
		<b>TOTAL</b>	11900,00 €

#### Budget - Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	subvention sollicitée	Conseil régional	4350,00
Subventions d'exploitation	Subventions sollicitées	Ville de CHAUNY	3550,00
Subventions d'exploitation	Subventions sollicitées	Bailleurs sociaux	4000,00
		<b>TOTAL</b>	11900,00 €